



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BRETAGNE

CONTRE LES EXCLUSIONS POUR LA SOLIDARITÉ



Rapport
d'activité

| **2023**

federationsolidarite.org

SOMMAIRE

1.	LES ADHÉRENTS	P. 4
2.	RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION	P. 8
3.	VEILLE SOCIALE, HÉBERGEMENT, LOGEMENT	P. 11
4.	EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	P. 16
5.	SANTÉ	P. 24
6.	PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES	P. 33
7.	FORMATION	P. 40
8.	VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE	P. 42
9.	FOCUS PARTENARIATS	P. 50
10.	ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE	P. 55



1. LES ADHÉRENTS

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne regroupe **52 adhérents**, dont 6 adhérents nationaux, répartis sur une cinquantaine de sites dans les 4 départements bretons. **En 2023, elle accueille 5 nouveaux adhérents.**

Cela représente environ **3 000 salarié·e-s**, des **centaines de bénévoles** et **administrateur·rice-s** et **des milliers de personnes accompagnées.**

 ADALEA Saint-Brieuc (22) Boutique, accueil écoute et veille sociale et insertion	 A.I.S 35 Rennes, Vitré, Redon (35) Insertion sociale et CHRS	 AIVS Rennes (35) Agence immobilière à vocation sociale	 AMISEP Vannes, Pontivy, Ploërmel, Lannion (56) CHRS, accueil des demandeurs d'asile et insertion	 APE 2A Fougères (35) Service Hébergement Logement	 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BLAVET BELLEVUE Océan Merlevenez (56) Insertion professionnelle	 CROIX-ROUGE FRANÇAISE Brest, Quimper, Guipavas, Lesneven (29) Actions de solidarités	 DON BOSCO ASSOCIATION Brest, Morlaix (29) CHRS, insertion professionnelle	 entourage Adhérent national Soutien aux personnes précaires et isolées	 ESPEREN Rennes (35) Entreprise d'insertion	 ESSOR Rennes (35) Protection de l'enfance	
 ARASS Rennes (35) Réalisation d'actions sociales spécialisées	 Asfad Rennes (35) Action sociale et formation à l'autonomie et au devenir	 ASSOCIATION HOSPITALIÈRE de Bretagne Pontivy (56) Résidence accueil les Myriades	 ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN AUX ADULTES EN DIFFICULTÉ Morlaix (29) Soutien aux adultes en difficulté	 ATELIERS DU CŒUR Saint-Brieuc (22) Insertion	 ÉTINCELLES Lannion (22) Accueil des personnes exilées	 FONDATION MASSE-TRÉVIDY Quimper, Morlaix (29) CHRS, accueil pour les demandeurs d'asile	 HABITAT ET HUMANISME Rennes (35) Hébergement	 LA CLOCHE Adhérent national Lien social et changement de regard sur la vie à la rue	 LA MAMI - MAISON DES MIGRATIONS Rennes (35) Lutte contre les discriminations	 Le Goéland Saint-Malo (35) Service accueil hébergement et réinsertion sociale	
 LE 4 BIS Rennes (35) Ressource, information, expression des jeunes	 LE REFUGE Adhérent national Hébergement et accompagnement des jeunes LGBT+	 LES AMITIÉS SOCIALES Rennes (35) Résidences habitat jeunes	 LIGUE DES DROITS DE L'HOMME Rennes (35) Comité régional de Bretagne	 LIVAH Rennes (35) Accompagner Loger Habiter	 MAISON DE L'ARGOAT Guingamp (22) Insertion						
 AURÉOLE Adhérent national Hébergement, soins et insertion des personnes	 BULLES SOLIDAIRES Rennes (35) Accès à l'hygiène corporelle pour tou·te·s	 CCAS BREST Brest (29) Accueil, écoute, accès aux droits et accompagnement	 CCAS CARHAIX Carhaix (29) Service Hébergement Logement	 CCAS CONCARNEAU Concarneau (29) Centre communal d'action sociale	 CCAS MORLAIX Morlaix (29) CHRS, maison relais	 MADY & CO Lorient (56) Entreprise d'insertion par le travail indépendant	 NOZDEIZ Dinan (22) CHRS, maison des solidarités	 PENTHIÈVRE ACTIONS Lamballe (22) Insertion professionnelle	 RÉSEAU LOUIS GUILLOUX Rennes (35) Santé, exilés, précarité	 SAINT-BENOIT LABRE Rennes (35) Lutte contre les précarités	 SAUVEGARDE 56 Lorient, Vannes, Pontivy (56) Changement social et humain
 CCAS RENNES Rennes (35) Restaurant social	 CCAS QUIMPER Quimper (29) Hôtel social, CHRS	 CCAS QUIMPERLÉ Quimperlé (29) Insertion	 CDC HABITAT ADOMA Adhérent national Construction et gestion de logements	 COALLIA Adhérent national Accompagnement social, médico-social et au logement	 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - AQTA Auray (56) Insertion professionnelle	 SEA 35 Rennes (35) Orientation et accueil de jour	 SIAO 29 Quimper (29) Service intégré d'accueil et d'orientation	 SIAO 35 Rennes (35) Service intégré d'accueil et d'orientation	 UDAF Brest, Quimper (29) Résidences accueil Maden	 UN TOIT C'EST UN DROIT Rennes (35) Défense du droit au logement	 WE KER Rennes (35) Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16-25 ans

FOCUS SUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS



Côtes d'Armor (22)

- ADALEA
- ADOMA CDC HABITAT
- AMISEP
- Association hospitalière de Bretagne
- Coallia
- Étincelles
- Les Ateliers du Cœur de Saint-Brieuc
- Maison de l'Argoat
- Noz Deiz
- Penthièvre-Actions
- SIAO 22

Finistère (29)

- ADOMA CDC HABITAT
- ASAD - Association pour le soutien aux adultes en difficulté
- CCAS Brest
- CCAS Carhaix
- CCAS Concarneau
- CCAS Morlaix
- CCAS Quimper
- CIAS Pays de Quimperlé
- Coallia
- Croix Rouge Française - Pôle solidarité Bretagne
- Don Bosco
- Fondation Massé-Trévidy
- SIAO 29

- UDAF - Union départementale des associations familiales du Finistère

Ille-et-Vilaine (35)

- ADOMA CDC HABITAT
- ALFADI - Association logement et familles en difficulté
- APE2A - Association pour la promotion de l'enfance l'adolescence et l'adulte
- ARASS - Association pour la réalisation d'actions sociales spécialisées
- ASFAD - Association pour l'action sociale et la formation à l'autonomie et au devenir
- AIS - Association pour l'insertion sociale
- AMISEP
- Aurore
- Bulles solidaires
- CCAS Rennes
- Coallia
- Entourage
- Esperen
- La Cloche
- Le 4 Bis information jeunesse
- Le Goéland

- Le Refuge
- Les Amitiés Sociales
- Ligue des droits de l'Homme Bretagne
- MaMi - Maison des migrations
- Réseau Louis Guilloux
- Saint Benoît Labre
- SEA - Sauvegarde de l'enfant à l'adulte en Ille-et-Vilaine
- SIAO 35
- Un toit c'est un droit
- We Ker - réseau des missions locales

Morbihan (56)

- AMISEP
- ADOMA CDC HABITAT
- Coallia
- Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique
- Communauté de communes Blavet Bellevue Océan
- Mady & Co
- Sauvegarde 56
- SIAO 56



Étincelles porte un projet d'École citoyenne et mobile avec les personnes exilées dans le Trégor.

Leur objectif est de créer des moments qui permettent des rencontres, afin de participer à l'accueil positif des personnes exilées en France. Autrement dit, créer du lien avec les habitant-e-s, permettre de s'appropriier les multiples facettes d'un territoire, favoriser l'insertion économique et sociale, et créer des outils de sensibilisation du grand public aux questions de l'exil et de l'accueil.

C'est un espace où l'on peut partager, apprendre de chacun-e, déplacer son regard, apprendre et pratiquer le français en différents lieux. Ainsi, ils proposent des chantiers participatifs dans des structures solidaires locales, des visites et ateliers culturels, des sorties sportives et de découverte de l'environnement, des ateliers socio-linguistiques, et des moments conviviaux.



Esperen est une organisation non gouvernementale à impact social et environnemental qui a vu le jour en 2023 pour soutenir l'insertion et valoriser les savoir-faire des artisan-e-s exilé-e-s en Bretagne.

Elle promeut l'excellence, le Made in France et la durabilité dans chacune de ses activités. Atelier de couture haut-de-gamme & upcycling en insertion, confection à façon d'accessoires et de vêtements uniques et durables. Communauté de couturier-ère-s et d'artisan-e-s textiles exilé-e-s qui développent des projets artistiques et sociaux.



L'association **Les Amitiés Sociales** propose aux jeunes de 16 à 30 ans plus de 700 logements sur Rennes et sa périphérie, à des tarifs abordables : elle les accueille et les accompagne dans ses résidences habitat jeunes, résidences jeunes actifs mobiles, ou appartements extérieurs...

60 salarié-e-s œuvrent à la réussite de la mission des Amitiés Sociales : contribuer à la socialisation, l'intégration des jeunes, le développement de leur citoyenneté, en leur proposant des logements de qualité.



Mady & Co accompagne les entrepreneur-euse-s indépendant-e-s des métiers de bouche et de l'alimentation à développer leur activité sur le territoire. Du service traiteur, en passant par la restauration, la boulangerie ou l'épicerie, ils proposent un accompagnement personnalisé. Ils sont reconnus *Entreprise d'insertion par le travail indépendant* (EITI). Leur objectif est de sécuriser une activité naissante ou de redynamiser une activité en difficulté, notamment par l'acquisition de pratiques durables.

Leur accompagnement est opérationnel avec des ateliers individuels ou collectifs, notamment sur la posture entrepreneuriale, le pilotage de l'activité, la stratégie commerciale, la communication digitale, les coûts de revient et les prix de vente, l'approvisionnement local, la sensibilisation aux enjeux de l'alimentation durable.

Leurs outils mutualisés, loués à prix réduits pour les entrepreneurs accompagnés, permettent de tester une activité *grandeur nature* sans investir dans du matériel coûteux au démarrage.



L'association **Un toit c'est un droit** (UTUD) est basée à Rennes. Elle se bat contre le mal-logement et pour un accueil digne de tous les exilé·e·s. Elle héberge plus de 230 personnes (dont une centaine d'enfants), la plupart en attente de régularisation, dans une trentaine de maisons mises à disposition à titre gratuit par des personnes ou des groupes immobiliers.

L'administration de l'association est assurée de façon collégiale par des bénévoles. Elle dispose de 2 salarié·e·s : une coordinatrice et un gestionnaire logement. L'accompagnement social des habitant·e·s est assuré par des bénévoles. Les membres de l'association, bénévoles, salarié·e·s et habitant·e·s œuvrent ensemble, dans un esprit de coopération, de fraternité et dans le respect de la confidentialité afin de se soutenir dans l'accès à l'autonomie, à la citoyenneté et à la reconnaissance de leurs droits. Ils rappellent également aux pouvoirs publics leurs obligations en matière d'accueil, de logement et d'hébergement.

2. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

UN IMPÉRATIF : L'ACTION COLLECTIVE.

Pour les acteurs de la solidarité, l'année 2023 a été particulièrement active et placée sous le signe de mobilisations nombreuses pour défendre la cause des personnes accompagnées par nos associations et faire avancer nos propositions, issues de notre congrès national à Rennes en 2022. Nous le faisons au bénéfice de l'accueil et de l'accès aux droits, de l'hébergement et de la santé, de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en précarité. Et ce, quel que soit leur statut, leur situation administrative, qu'elles soient françaises ou étrangères.

Malheureusement, nos interrogations et nos inquiétudes sur la prise en compte de nos préoccupations par les politiques publiques nationales se sont renforcées. Un contexte international et national caractérisé par la montée des discours et comportements de repli sur soi, d'amplification des peurs et des crispations, alimentés par des positions politiques qui gangrènent les débats et attisent les flammes de la démagogie et du populisme.

Les débats autour de la « loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » ont tristement illustré ces attitudes, donnant un message hostile à l'accueil et l'intégration, contraire aux principes républicains. Les inquiétudes sont fortes et demeurent, même si la décision du Conseil constitutionnel en janvier 2024 est un soulagement.

Face à cette situation, notre fédération s'est organisée, autour d'un plan de vigilance et de mobilisation, avec la volonté d'une « résistance constructive ». La Bretagne y a pris sa part,

et je veux remercier nos adhérents pour leur implication dans ce combat.

Cette loi, au-delà des seules personnes étrangères dont la situation sera encore plus précarisée sur tous les plans (séjour, hébergement, santé, ressources), va impacter tou·te·s nos bénéficiaires, complexifier le travail de nos associations et réduire leurs capacités d'accompagnement.

Ce dossier illustre une évolution préoccupante des orientations récentes des politiques publiques concernant la lutte contre la pauvreté et la précarité. Elles nourrissent un climat de suspicion et de stigmatisation qui affaiblit encore plus les plus fragiles. Les atteintes et menaces contre l'inconditionnalité de l'accueil, les entraves à l'accès au séjour et au travail des étrangers, la dramatique situation de l'accès au logement s'aggravent.

La pauvreté et les précarités s'étendent, et les conditions de nos actions se dégradent : non recours aux droits, non reconnaissance du travail social et de l'engagement bénévole, diminution des moyens financiers des associations, bureaucratisation et délitement des rapports avec les pouvoirs publics.

Si elle est nationale, la crise du logement touche de plein fouet la Bretagne. **Pour la première fois, le seuil des 100 000 demandes de logement social est franchi dans notre région, soit plus 50 % en 5 ans.** En même temps, les attributions de logement HLM ont chuté de 20 %. C'est toute la chaîne de l'hébergement et du logement qui est bloquée.

Nous sommes favorables et volontaires pour la mise en œuvre de la stratégie du logement d'abord et du service public De la rue au logement. Mais nous ne cessons de rappeler que le **Logement d'abord**, c'est d'abord du logement social à construire. Avec l'ARO-HLM de Bretagne, l'URHAJ, avec le soutien de nombreuses collectivités territoriales, nous l'avons réaffirmé, tant lors des réunions du CRHH que lors des Assises du logement initiées par Monsieur le Préfet de région avec le Conseil régional, ainsi qu'à l'occasion des Rencontres du Pacte des solidarités.

Mais les annonces autour de la future loi logement ne font que renforcer nos craintes, notamment avec la remise en cause incompréhensible et inacceptable de la loi SRU sur la construction de logements sociaux.

De même, s'agissant de l'hébergement, l'annonce par les ministres du logement, Monsieur Vergriette en janvier puis Monsieur Kasbarian en avril 2024, du déblocage de 120 millions d'euros pour la création de 10 000 places d'urgence supplémentaires est toujours sans suite à la mi 2024.

Les SIAO sont en première ligne, avec les associations, pour faire face à cette situation. Il faut saluer leur travail et leur engagement, dans des conditions si souvent difficiles. Rappelons, par exemple, que le taux de réponses positives pour le SIAO 35 est en 2023 de 24 % pour 45 800 demandes. Même si nous pouvons en partager les objectifs, la réforme des SIAO engagée suite à l'instruction ministérielle de mars 2022 nous questionne, en particulier en Ille-et-Vilaine. La Fédération des acteurs de la solidarité n'a pas d'opposition de principe à la création d'un GIP (groupement d'intérêt public) en substitution du GCSMS constitué par les associations, le GIP permettant notamment d'associer les collectivités territoriales à la gouvernance du SIAO. Mais, au-delà de la structure juridique, les objectifs et les modalités pratiques de fonctionnement, la place des associations opératrices de terrain mais reléguées en position d'observatrices, restent flous et non connus à ce jour.

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne développe des coopérations avec les acteurs des politiques de l'hébergement et du logement, au premier rang desquels l'ARO-HLM de Bretagne. C'est ainsi que deux rencontres communes, rassemblant 200 personnes, ont été organisées en 2023, en coopération également avec l'association Intercommunalités de France, sur « Quelle politique du logement d'abord,

passée et à venir ? ». Ce travail collectif va se poursuivre en 2024 avec la signature d'une nouvelle convention de partenariat et d'un plan d'actions.

L'année 2023 a également été marquée par un temps fort en octobre sur le thème de « la Braderie du social » pour attirer l'attention et interpellier les pouvoirs publics et la population sur l'aggravation du nombre des personnes en situation de précarités et sur les difficultés accrues de nos associations, tant sur les conditions de travail des professionnel·le·s et des bénévoles que sur les équilibres financiers des associations fortement impactées par la hausse des charges de fonctionnement (inflation, énergie...). De nombreuses initiatives ont été prises par nos adhérents, qu'ils en soient remerciés.

Ces mobilisations ont pris une dimension interfédérale importante avec la signature, en février 2023, du **Pacte collectif du travail social**, réunissant 13 fédérations et groupements d'employeurs du secteur privé non lucratif et œuvrant dans l'action sociale, médico-sociale, sanitaire et dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance et de l'aide à domicile. Un rassemblement de 400 responsables associatif·ve·s, professionnel·le·s administrateur·rice·s bénévoles, s'est tenu le 30 novembre 2023 devant la préfecture de région pour rappeler que pour « le travail social, le compte n'y est pas ». Le dépôt symbolique des clés des établissements a manifesté l'exigence de réponses nationale et locales à hauteur des besoins urgents des publics pris en charge et accompagnés.

Pour inscrire son action dans la durée, ce collectif s'est structuré - et c'est une première en France - autour d'une charte et d'une organisation SoliKerBreizh - solidaires pour prendre soin.

Oui, cette année 2023 a été particulièrement riche pour la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne. La densité du rapport d'activité en témoigne, ainsi que l'évolution de notre budget et la croissance de notre équipe permanente dont je veux saluer le travail et l'engagement, équipe dynamiquement animée par notre déléguée régionale Valérie Hamdi.

Sans reprendre tous les volets de ce rapport d'activité, j'en souligne quelques aspects :

- **Dans le domaine de la santé, relevons le succès de la journée régionale du 12 juin à Brest, avec plus de 400 participant·e·s**, illustrant l'importance et l'intérêt grandissants autour de

ces questions. Notons également la contribution de la Fédération des acteurs de la solidarité au *PRAPS régional* de l'ARS, le travail pour la création d'un centre de ressources sur la santé des personnes précaires, l'étude engagée sur le vieillissement, et les réflexions sur la réduction des risques, avec le programme expérimental *RD2 Préca*. En 2024, une convention avec l'Agence régionale de santé donnera des capacités de coopérations et d'actions supplémentaires.

- Dans le domaine de la participation, l'accompagnement du Conseil régional des personnes accompagnées (CRPA), s'est poursuivi et enrichi : 5 réunions régionales et des rencontres départementales, le *CRPA Tour*, sur plusieurs sujets comme le vieillissement, les violences faites aux femmes, les addictions, la précarité alimentaire... Deux personnes issues du CRPA ont été désignées pour intégrer le Conseil national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE), Morgane Brillaut et Jérôme Renault. La réflexion autour du travail pair s'est poursuivie avec la réalisation du guide *Réussir l'intégration d'un travailleur-euse pair-e dans sa structure*. Par ailleurs, il faut se réjouir de l'élection de deux personnes issues du CRPA au sein de notre conseil d'administration : Morgane Brillaut et Aurélien Bouvier.

- Dans le domaine de l'emploi, notons la continuité et le déploiement du programme SEVE emploi, le développement des actions menées par Convergence, dont la Fédération des acteurs de la solidarité accueille l'équipe et de *Premières heures en chantier* au sein des ACI. L'action *Emploi d'abord en hébergement* (EMAH) permet l'accompagnement renforcé vers l'emploi dans les CHRS, pour une aide globale, qualifiée et adaptée. Des réflexions sont par ailleurs en cours dans le cadre de l'évolution de France Travail et de la future loi *Plein emploi* prévue fin 2024. Une

convention de partenariat entre la Fédération des acteurs de la solidarité et France Travail est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, il convient de saluer le succès de la deuxième édition en 2023 de l'opération *Cultur'Actions Solidaires* organisée grâce au concours du Conseil régional et de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Soulignons en outre la diffusion du troisième **Baromètre des solidarités en Bretagne** : il a permis de nombreux échanges dans nos associations et avec des partenaires institutionnels. Une réflexion est engagée pour donner une dimension nationale à ce baromètre. La vie d'une fédération comme la nôtre, c'est aussi celle de ses instances. Elle se structure autour des commissions de travail, du conseil d'administration et du bureau, les multiples représentations dans de nombreuses instances partenariales, et aussi à travers la participation aux groupes d'appui nationaux. Je veux chaleureusement remercier toutes celles et tous ceux qui y participent en donnant de leur temps, de leur énergie et de leur dynamisme.

Dynamisme qui se traduit par l'arrivée de **5 nouveaux adhérents en 2023**, que nous accueillons chaleureusement : Étincelles, Mady & Co, Esperen, Un toit c'est un droit et Les Amitiés Sociales.

Nourris par notre projet fédéral adopté lors de notre congrès de 2022 à Rennes et par notre présence sur le terrain, c'est le travail et la réflexion collectifs qui donnent force et sens à notre fédération.

C'est ainsi que nous pouvons peser et agir collectivement au service des personnes les plus précaires : elles sont la motivation première de notre engagement.

DANIEL DELAVEAU

Président de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne



3. VEILLE SOCIALE, HÉBERGEMENT, LOGEMENT

Plaidoyer, concertation, négociation entre les associations, les services de l'État et les collectivités locales. La Fédération des acteurs de la solidarité accompagne, documente et anime le débat sur la mise en œuvre du plan *Logement d'abord*.

LE LOGEMENT EN BRETAGNE

Données DREAL au 1^{er} janvier 2023

LE PARC SOCIAL BRETON

189 483

logements dans le parc social

+ 1,4 %
de logements sociaux en 1 an
VS + 1 % au niveau national

+ 10,2 %
de logements sociaux en 6 ans (2014-2020)
VS + 6 % pour l'ensemble des résidences principales

12,1 %
des résidences principales
VS 17,5 % au niveau national

Près des **2/3**
du parc sont concentrés dans les 7 plus grandes agglomérations bretonnes

25,8 %
Rennes Métropole

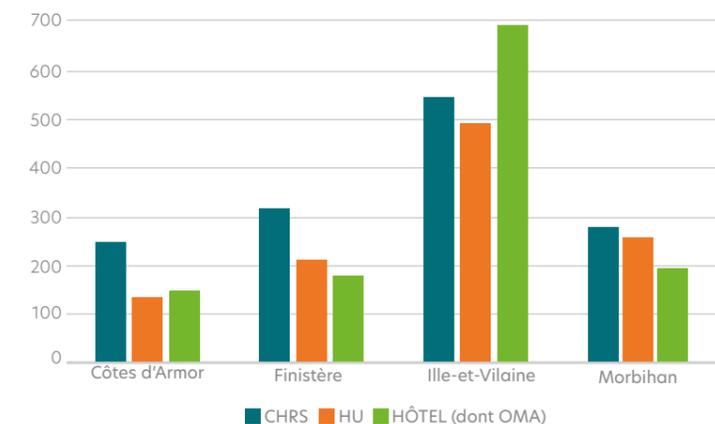
10,4 %
Brest Métropole

9,4 %
Lorient agglomération

PANORAMA DE L'HÉBERGEMENT EN BRETAGNE

HÉBERGEMENT - SITUATION PAR DÉPARTEMENT

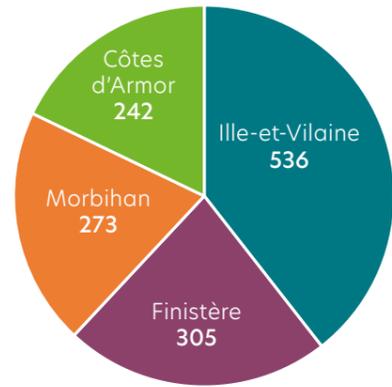
Au 31 mai 2023



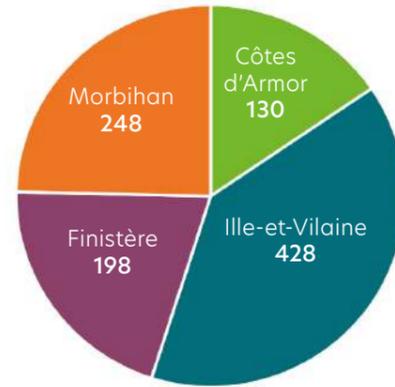
3 591
places d'hébergements mobilisées

En 2022, on comptait 21 CHRS en Bretagne

1356 places en CHRS

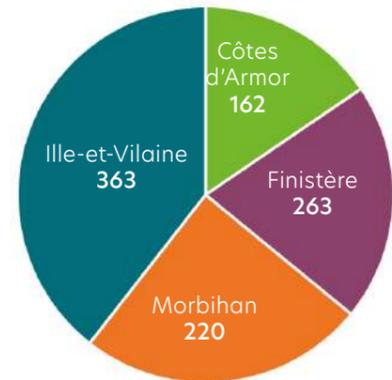


1004 places en hébergement d'urgence (hors CHRS)

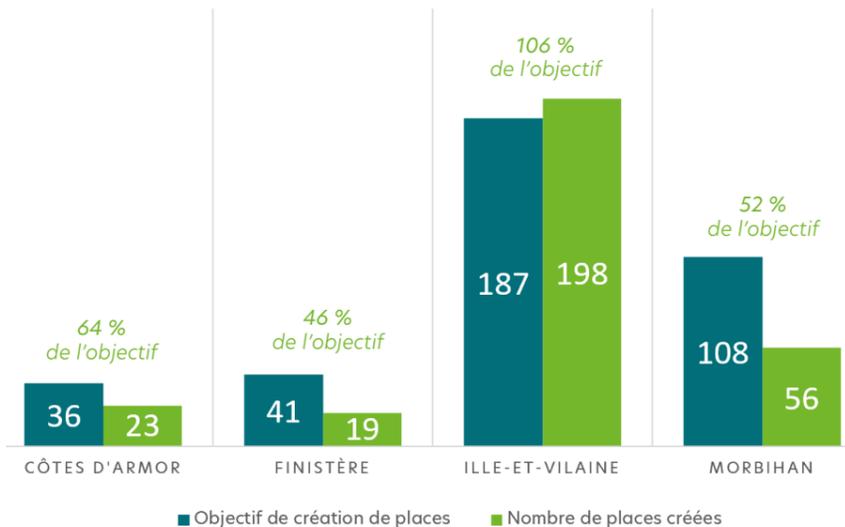


PENSIONS DE FAMILLE ET RÉSIDENCES ACCUEIL

1008 pensions de famille et résidences accueil



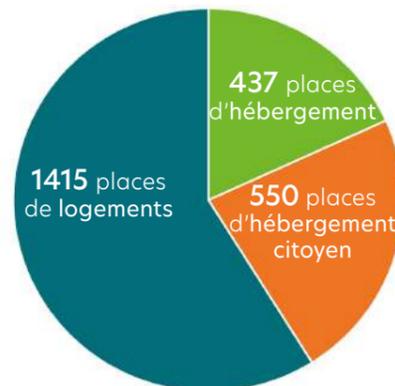
80 % des objectifs de création de places en pensions de famille et résidences accueil ont été atteints



HÉBERGEMENT DES PERSONNES DÉPLACÉES D'UKRAINE

Au 31 mai 2023

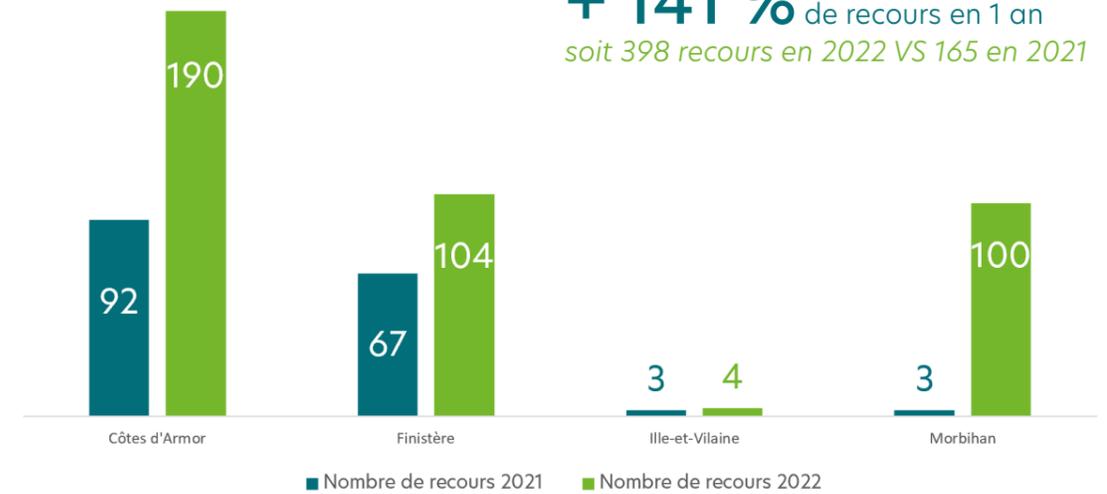
2402 places d'hébergement ou de logement occupées pour accueillir et accompagner des personnes déplacées d'Ukraine



ACCÈS AU LOGEMENT : MISE EN ŒUVRE DU DALO

Évolution 2021 / 2022

+ 141 % de recours en 1 an soit 398 recours en 2022 VS 165 en 2021



ACCOMPAGNER LES SIAO SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE PUBLIC DE LA RUE AU LOGEMENT (INSTRUCTION DE MARS 2022)

Suite aux COPIL stratégiques départementaux de lancement, auxquels ont été associés la Fédération des acteurs de la solidarité et les délégués du CRPA, **une attention particulière doit être portée à la situation du SIAO 35**, ce groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) qui réunit 11 associations et fonctionne avec 5 antennes.

Habitat jeunes, Fédération des acteurs de la solidarité, associations gestionnaires des places d'hébergement). Suite à une évaluation du fonctionnement en GCSMS, **l'État a décidé de faire évoluer la gouvernance en groupement d'intérêt public (GIP)** afin de reprendre la main sur cette gouvernance et de faire entrer, notamment, les collectivités territoriales dans celle-ci.

Cette structuration différente des autres SIAO, organisés en association, a nécessité la mise en place d'un comité de réforme par les services de l'État qui a réuni l'ensemble des acteurs de l'hébergement et du logement du territoire (ARS, bailleurs, collectivités territoriales,

Une attention toute particulière sera portée sur la transition d'une gouvernance à l'autre (gestion des emplois, impacts sur les structures antennes) et sur la place et la représentation des associations dans cette gouvernance.

SYSTÈME D'INFORMATIONS SIAO

Le système d'information et de recueil des données **dysfonctionne** depuis longtemps, des groupes de travail sont mis en place au niveau national. En attendant, les SIAO sont dans **l'incapacité d'exercer leur rôle d'observatoire et d'analyse** du territoire.

FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ / SIAO / UNION RÉGIONALE HABITAT JEUNES (URHAJ)

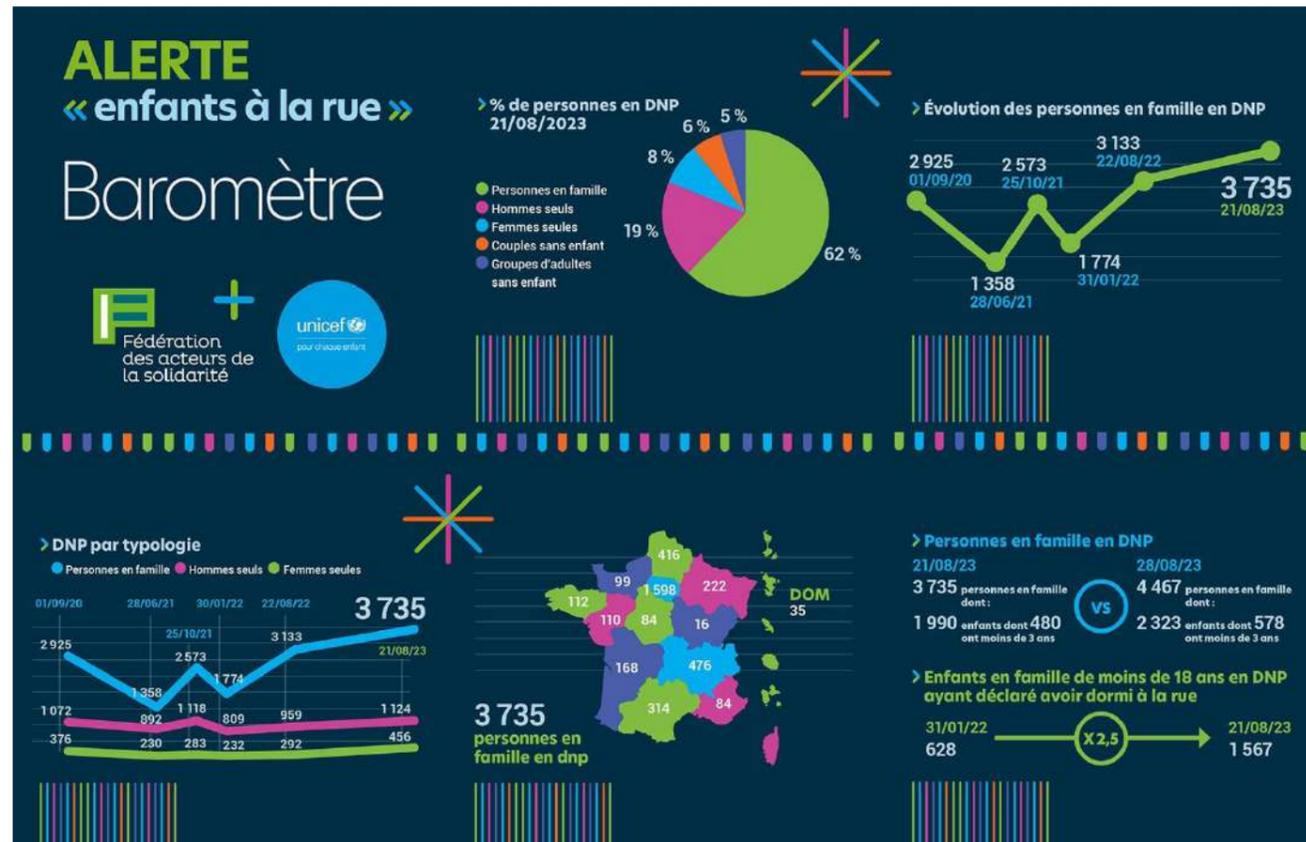
Dans le contexte de la nouvelle instruction du SIAO de mars 2022, de la mise en place des CEJ jeunes en rupture et de la création d'un poste « jeune » au sein des SIAO. La DIHAL préconise une meilleure articulation entre le SIAO et le logement adapté.

ailleurs, le profil des jeunes les plus précaires pose la question d'un nécessaire accompagnement spécifique.

En Bretagne, il n'y a pas d'espace de travail entre l'URHAJ et le SIAO, mais de l'envie, même s'il n'est pas simple de réserver des places dans des foyers de jeunes travailleurs déjà complets et que les modèles économiques sont fragiles. Par

Ainsi en 2023, il est proposé que l'URHAJ intègre les commissions des SIAO et/ou les comités stratégiques partenariaux des SIAO, que les services de l'État soient associés à cette démarche et que soit proposée la mise en place d'une convention tripartite SIAO / État / Résidence sociale habitat jeune.

ENFANCE À LA RUE « BAROMÈTRE FAS / UNICEF »



En Bretagne, au moins 66 enfants étaient sans solution d'hébergement avant la rentrée scolaire.

Dans la nuit du 21 au 22 août 2023, 112 personnes en famille qui avaient sollicité le 115 n'ont pas pu être hébergées faute de places disponibles dans les structures d'hébergement pouvant les accueillir.

Parmi elles, 66 étaient des enfants, dont 16 de moins de trois ans.

En plus de ces personnes en famille en demandes non pourvues (DNP), il convient de prendre également en compte la situation critique de femmes enceintes primipares qui restent aussi sans solution suite à leur demande au 115.

Parmi les 66 enfants de moins de 18 ans en DNP, 80% (53 enfants) déclaraient avoir déjà dormi à la rue la veille de leur demande ; un taux inquiétant témoignant du caractère généralement durable des parcours de rue.

LA COMMISSION ACCUEIL HÉBERGEMENT INSERTION (AHI)

La commission Accueil Hébergement Insertion (AHI) de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a été réactivée en 2022 dans l'objectif de mettre en place, dans un premier temps, un événement régional Hébergement Logement en partenariat avec l'ARO Hlm et Intercommunalité de France.

L'objectif est de mobiliser les acteurs du logement social et de l'hébergement sur les problématiques conjoncturelles du secteur, mais aussi de fluidifier les modalités de coopération entre les associations et les bailleurs.

Deux temps forts ont été réalisés en 2023 :

ATELIERS PROFESSIONNELS

le 19 septembre 2023 (Hôtel à projets Pasteur)

- Quelle forme d'accompagnement social pour une insertion durable dans le logement ?
- Quelles solutions et quel accompagnement pour les questions relatives à la santé mentale dans le logement ?
- Quelles offres pour répondre aux besoins ?

ÉVÈNEMENT RÉGIONAL DE MOBILISATION

le 6 décembre 2023 (Hôtel de Rennes Métropole)

- Quelle politique du Logement d'abord, passée et à venir ?
- Une nouvelle relation partenariale en construction (asso, EPCI, bailleurs, État) dans la nouvelle stratégie de l'hébergement et du logement ?

EMPLOI D'ABORD EN HÉBERGEMENT : LE PROJET EMAH



Le projet emah - Emploi d'abord en hébergement - se fonde sur deux hypothèses :

1. La logique d'accompagnement en médiation active à l'emploi ou d'emploi d'abord est efficace pour accompagner vers et dans l'emploi
2. Les personnes accueillies en CHRS sont éloignées du marché du travail

Pour vérifier ces hypothèses, un état des lieux a été mené durant le premier trimestre 2023 auprès de treize organismes gestionnaires de CHRS sur les quatre départements bretons. Les données sont recueillies sur la base des rapports d'activité et des entretiens avec les professionnel-le-s.

EN SYNTHÈSE

- Les personnes accueillies en CHRS sont très éloignées du marché du travail. Ce constat est observé à partir des critères de ressources financières, de niveau de qualification et de situation par rapport à l'emploi.
- Les modalités d'accompagnement à l'emploi sont essentiellement assurées à l'externe des établissements, par des partenaires. Le partenaire principal étant le service public de l'emploi (Pôle emploi, mission locale, Cap emploi).

Au regard des perspectives identifiées par les structures, de l'adhésion des équipes au cadre de référence de l'Emploi d'abord, il est décidé de déployer un service de soutien à l'emploi sur deux départements : Côtes-d'Armor et Morbihan.

POUR CE FAIRE, LA FÉDÉRATION A DÉVELOPPÉ PLUSIEURS ACTIONS

DÉVELOPPEMENT DE PROJET

- Structuration d'un service de soutien à l'emploi par département : deux équipes départementales constituée de référent-e-s de CHRS et de conseillères emploi mutualisées (emah22, emah56).
- Construction d'un cadre de référence de projet basé sur la méthode Individual Placement and Support (IPS).
- Élaboration des processus de fonctionnement : outils et fiche-action.

FORMATION

- Ingénierie de formation pour des sessions auprès des responsables de structures et auprès des travailleur-euse-s sociaux-ales.
- Formation de 21 professionnel-le-s réparti-e-s sur les deux équipes départementales, lors de 8 journées.
- Formation de 9 responsables, représentant 11 CHRS, lors 3 séminaires de direction.
- Coordination des formations (deux formateur-ice-s mobilisé-e-s).

ÉVALUATION

- Définition des critères et des indicateurs d'évaluation.
- Recueil des indicateurs en cours d'année 2023 pour envisager un rapport d'évaluation début 2024.

COMMUNICATION

- Élaboration d'une charte graphique en lien avec la Fédération nationale avec logo, typographie, pictogrammes.

- Élaboration d'outils de communication : carte de visite, plaquette personnes accueillies.

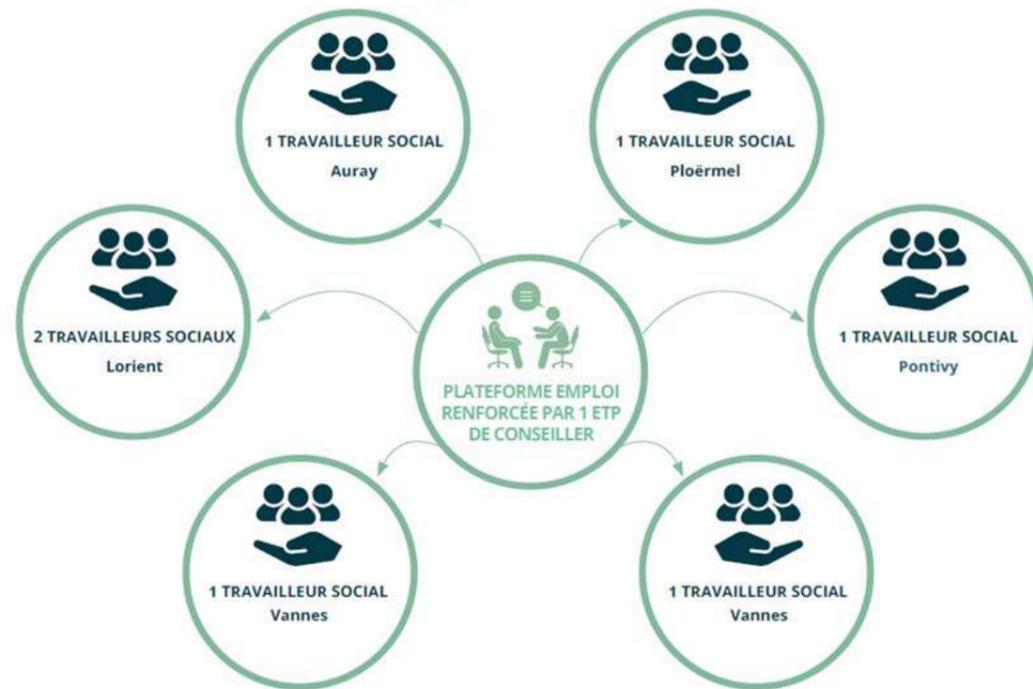
PILOTAGE

- Réunion des administrations concernées en comité de pilotage et en comité des financeurs.

SCHÉMA D'ORGANISATION D'UNE ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE

En 2023,

50 personnes et **35** employeurs
ont bénéficié du programme emah



4. EMPLOI ET INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'accompagnement socio-professionnel auprès des personnes les plus vulnérables occupe une place « à part » dans l'action sociale. Élément central des politiques publiques de lutte contre la pauvreté, les réformes successives montrent un accompagnement vers l'emploi de plus en plus structuré et personnalisé avec une attention particulière portée aux personnes les plus éloignées du marché du travail (1967 : Agence nationale pour l'emploi - ANPE ; 1988 : revenu minimum d'insertion - RMI ; 1998 : structuration des dispositifs d'insertion par l'activité économique ; 2009 : revenu de solidarité active - RSA...).

L'année 2023 impulse une réorganisation des dispositifs d'accompagnement à l'emploi. En effet, la loi pour le *Plein emploi* du 18 décembre 2023 vient créer le *réseau pour l'emploi* et se donne pour ambition de renforcer les modes de coopération entre les acteurs des territoires. Cette loi est aussi à mettre en exergue avec la mission de préfiguration France Travail, dont la synthèse a été publiée en avril 2023, qui affirme le choix d'investissement social de la politique emploi et de la logique d'accompagnement *Emploi d'abord*.

Le travail, levier de lutte contre l'exclusion, levier d'intégration, levier de cohésion sociale, est une dimension largement présente au sein des organismes adhérents à la Fédération des acteurs de la solidarité, en particulier des structures d'insertion par l'activité économique. À partir de ses instances de réflexions fédérales, de son implication en instance de gouvernance auprès des services de l'État et des départements, et des projets développés (SEVE Emploi, PHC-CVG, Profair, emah), la Fédération accompagne la mise en œuvre des stratégies d'*Emploi d'abord*.

LA VIE FÉDÉRALE

LA COMMISSION EMPLOI-IAE, UNE INSTANCE RÉGIONALE D'ÉCHANGES ET DE TRAVAIL

Depuis 2020, la commission Emploi-IAE Bretagne s'articule autour de plusieurs temps :

- Informations sur l'actualité du secteur Emploi-IAE (départementales, régionales, nationales)
- Coordination collective sur les projets portés par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne ou les adhérents
- Échanges de pratiques professionnelles et expertise sur les questions d'emploi notamment à partir d'invitation de partenaires
- Plaidoyer auprès des financeurs

Durant l'année 2023, la commission s'est réunie trois fois aux mois de janvier, mai et septembre.

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS

- Formation des encadrants techniques
- Participation en CDIAE
- Projet Emploi d'abord en Hébergement - emah
- SEVE Emploi
- Programme *Premières heures en chantier*
- Groupe de travail avec le département des Côtes d'Armor
- Actualités légales et réglementaires : loi France Travail, rapport IGAS...

En complément de la commission régionale, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne était représentée au groupe d'appui national (GAN) organisée par la Fédération des acteurs de la solidarité Nationale par :

- Laurent Martinez, directeur de pôle, Don Bosco (Finistère)
- Timothée Hemmer, directeur de pôle, AIS 35 (Ille-et-Vilaine)

L'implication des représentants de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne au GAN est précieuse pour la prise en compte des réalités bretonnes et la dynamique fédérale.

L'objectif d'accès ou de retour à l'emploi est très présents auprès des personnes accueillies au sein des structures adhérentes et la participation assidue des membres de la commission permet de faire avancer ces questions au sein du réseau.

LA REPRÉSENTATION AUPRÈS DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne est représentée au sein de deux instances de gouvernance :

- Département : Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE)
- Région : Comité de pilotage régional de l'IAE (CRIAIE)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (CDIAE)

Depuis 2021, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne est représentée dans chacun des quatre CDIAE bretons.

Instance consultative sur les conventionnements des structures par département et d'élaboration des actions de promotion de l'IAE sur le territoire, la représentation de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne est essentielle pour :

- Promouvoir les positions fédérales et les spécificités des adhérents
- Défendre les projets des adhérents
- Contribuer à l'élaboration des actions en faveur des personnes les plus éloignées du marché du travail

Les représentants départementaux 2023

Jean-Claude Kerjouan
Côtes d'Armor (22)



Laurent Martinez
Finistère (29)



Timothée Hemmer
Ille-et-Vilaine (35)



Jean-Claude Kerjouan
Morbihan (56)



COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (CRIAIE)

Le CRIAIE est l'instance stratégique de développement du secteur de l'IAE sur la région. Depuis décembre 2021, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne y est représentée par Loïc Cauret.

Perspectives 2024

- Consolider l'animation de réseau des SIAE adhérentes et renforcer la présence de la Fédération des acteurs de la solidarité,
- Organiser un temps fort *Accès à l'emploi* durant l'année,
- Outiller les responsables de SIAE dans la gestion de structures.

LES COOPÉRATIONS AVEC LES AUTRES RÉSEAUX DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les réseaux bretons Chantier école, Coorace, Fédération des acteurs de la solidarité et Fédération des entreprises d'insertion travaillent ensemble pour partager leurs réflexions en prévision des instances de gouvernance et sur des projets communs spécifiques.

En 2023, deux projets ont été développés :

INGÉNIERIE DE FORMATION

- Mission financée par l'État sur les crédits du Plan d'investissement dans les compétences (PIC IAE)
- Actions menées : soutien aux structures sur la mise en place de formation à destination des salariés en transition professionnelle, organisation de sessions de formation mutualisées...

Pour mener ces actions, une chargée de mission est recrutée par la Fédération des entreprises d'insertion qui porte la convention au titre des réseaux de l'IAE.

ACCÈS À L'IAE DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

- Mission financée par l'État
- Actions menées : état des lieux du fonctionnement des comités techniques d'animation (instance pilotée par les agences Pôle Emploi sur chaque territoire), annuaires des prescripteurs par territoire, rencontres territoriales.

La convention est portée par la Fédération des acteurs de la solidarité au titre des réseaux de l'IAE.

Perspectives 2024

Poursuivre l'implication de la Fédération des acteurs de la solidarité au sein de l'inter-réseau IAE.

SEVE EMPLOI 2023 EN BRETAGNE : BILAN ET PERSPECTIVES POUR 2024



SIAE ET ENTREPRISES
VERS L'EMPLOI

APPEL À MOBILISATION SEVE I : EN ROUTE POUR LA MÉDIATION ACTIVE

Le programme SEVE Emploi est un programme de médiation active à l'emploi dont l'objectif central est l'accès ou le retour à l'emploi durable des salarié·e·s embauché·e·s au sein des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Il s'agit d'un plus important projet opérationnel conduit par la Fédération qui assure la mobilisation, la formation et l'animation des SIAE. Le programme est dédié à toute SIAE, qu'elle soit adhérente ou non à la Fédération.

En 2023, l'essaimage progressif du programme a permis d'intégrer 60 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) présentes sur 13 régions, dont 5 SIAE en région Bretagne.



Sur ces 5 SIAE, seulement 4 ont réellement débuté le programme. L'équipe nationale SEVE a considéré que le CASCI n'était pas en mesure de démarrer le programme dans de bonnes conditions. Au mois d'août c'est la petite équipe d'ACTION qui, s'étant séparé d'un salarié, n'avait plus les moyens de maintenir le travail nécessaire au bon déroulement de la formation.

Les SIAE AIM Le Lien, Le Panier de la Mer Bretagne Sud et Arhes Activ's ont bénéficié de :

- 10 journées de formation-action,
- 4 séminaires de direction,
- 1 journée nationale pour toute l'équipe,
- 1 dotation de 20 000 €.

APPEL À MOBILISATION SEVE 2 : CAP SUR LE SUIVI DANS L'EMPLOI !

Le programme SEVE 2 a pour objectif de **travailler le maintien en poste** (accompagnement dans l'emploi) des salarié-e-s sortant de la SIAE et l'animation du réseau d'entreprises partenaires.

En 2023, **3 structures bretonnes ont été retenues** sur 70 en France. Il s'agit d'*Eurêka Emplois Services* (35), de la *Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique* (56) et de l'association intermédiaire *Arhes Activ's* (35).

Ces structures ont bénéficié de :

- 2 journées de formation terrain sur site,
- 1 séminaire de direction national,
- 1 journée nationale,
- 1 dotation de 22 000 €.

LES RÉSULTATS DU PROGRAMME

En 2023, un rapport d'évaluation externe du programme à l'échelle national a été publié. Cette étude montre que le programme SEVE induit des **changements importants dans l'organisation et le fonctionnement des SIAE**. Les salarié-e-s permanent-e-s voient aussi leurs missions évoluer. Les SIAE formées à SEVE emploi proposent en moyenne **deux fois plus de périodes d'immersion en entreprise** que les structures non formées.

De plus, elles ont développé une multiplicité de rencontres avec les entreprises : visites, immersions, rencontres, forums. Enfin, leur **taux de sorties en emploi durable est en moyenne supérieur de 5 points** à celui des structures non formées.

ANIMATION DU RÉSEAU DES STRUCTURES SEVE EN BRETAGNE

En juin 2023 a eu lieu la *journée régionale SEVE* à Vannes. 65 professionnel-le-s étaient présent-e-s dont 16 SIAE représentées. Cette journée avait pour objectif de **promouvoir le programme SEVE en vue de l'appel à mobilisation, d'échanger sur les pratiques** d'accompagnement entre structures formées et de **sensibiliser à la médiation active** les autres acteurs de l'accompagnement. Environ un tiers des professionnel-le-s ne connaissaient pas la médiation active et ont pu découvrir les modalités d'accompagnement. Les structures déjà formées étaient intéressées pour échanger entre elles et continuer à progresser dans leurs pratiques.

Au dernier trimestre, **deux journées départementales pour les professionnel-le-s** ont été organisées sur le thème de l'accompagnement des personnes souffrant d'addictions :

- 13 octobre 2023 : journée Finistère-Morbihan qui a réuni 32 participant-e-s représentant 8 SIAE ;
- 1^{er} décembre 2023 : journée Côtes d'Armor qui a réuni 28 participant-e-s représentant 6 SIAE.

Les participant-e-s ont fait part de leur souhait de développer leurs pratiques de médiation à l'emploi et leur envie de réitérer la participation à ces événements départementaux.

POURSUIVRE LES PRATIQUES DE MÉDIATION

Plusieurs SIAE formées depuis 2020 ont exprimé le **besoin de former leurs nouveaux et nouvelles salarié-e-s**. C'est dans cet objectif que l'équipe SEVE nationale a créé les *Do It Your SEVE*, **cycles de formations en ligne** pour mettre à niveau les nouveaux et nouvelles salarié-e-s.

Ces sessions ont eu beaucoup de succès en 2023 et **6 cycles sont prévus pour 2024**. Des structures ont aussi émis le souhait de faire 2-3 journées de formation dans leurs structures pour impulser de nouveau la dynamique SEVE.

FLYER ENTREPRISE

En réponse aux besoins de communication des SIAE SEVE, l'équipe Bretagne a créé des flyers « entreprises » que les professionnel-le-s peuvent utiliser comme **support de prospection**. Ce **flyer personnalisable présente l'offre de service des SIAE à destination des employeurs** du territoire.

PLAN D' ACTIONS RÉGIONAL ET PERSPECTIVES POUR 2024

Via le *Pacte des Solidarités 2023-2027*, l'État s'engage à poursuivre le déploiement du programme avec une ambition de multiplier par deux le nombre de bénéficiaires.

En Bretagne, il s'agira de :

- Rencontrer de nouvelles structures pour leur proposer d'intégrer le programme,
- Développer une « communauté de pratiques » des professionnel-le-s des 29 SIAE formées,
- Poursuivre la promotion des stratégies d'accompagnement de médiation active à l'emploi.

PROFAIR - PROFESSIONNALISER LES SIAE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC PRIMO-ARRIVANT



Dans l'objectif de **renforcer les compétences des SIAE en matière d'accompagnement des personnes étrangères primo-arrivantes**, la Fédération des acteurs de la solidarité a déployé dans plusieurs régions le projet *Profair* : Professionnalisation, Réseau, Outillage et Formation des

Acteurs de l'Intégration des Réfugiés.

Au cours de l'année 2023, la DDETS du Finistère a sollicité la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne pour mener ce projet dès 2024.

En concertation avec la Fédération Ile-de-France qui porte le projet pour le national et la DREETS Bretagne, **2 missions principales** ont débuté en 2023 :

- **Le recensement des initiatives territoriales pour la rédaction d'un guide** à destination des acteurs de l'accompagnement socio-professionnel des personnes primo-arrivantes.
- **La planification des événements d'interconnaissance** des professionnel-le-s du secteur et d'échanges de pratiques entre SIAE sur le sujet.

LES PROGRAMMES PREMIÈRES HEURES EN CHANTIER ET CONVERGENCE EN BRETAGNE (PHC ET CVG)

La Fédération des acteurs de la solidarité et Convergence France sont partenaires de longue date, réunis par une ambition commune de **permettre aux plus précaires l'accès à un emploi**. L'association Convergence France a été fondée par Emmaüs Défi, Emmaüs France et la Fédération des acteurs de la solidarité, qui siègent de façon permanente au sein du conseil d'administration.



Convaincus qu'il est inacceptable de laisser au seuil de notre société une partie de la population, nous pensons que **le travail est un formidable levier de remobilisation, de dynamisation et de socialisation**.

Sur la base de cette conviction, Convergence France innove pour rendre possible l'insertion par le travail des grands exclus : notre ambition est d'**enrichir les pratiques d'accompagnement des structures de l'insertion par l'activité économique et de faire évoluer les politiques publiques correspondantes**.

L'ANIMATION TERRITORIALE DE PREMIÈRES HEURES EN CHANTIER (PHC)

Ce partenariat est particulièrement fort en Bretagne où la Fédération des acteurs de la solidarité a porté, en 2023, l'expérimentation de création d'un poste d'animatrice de territoire, pour soutenir et faire du lien entre les cinq projets *Premières Heures en Chantier* (PHC) de la région (4 en Ile-et-Vilaine et 1 dans le Finistère) en l'absence de territoire Convergence.

Les cinq projets PHC de Bretagne sont portés par différents chantiers d'insertion :

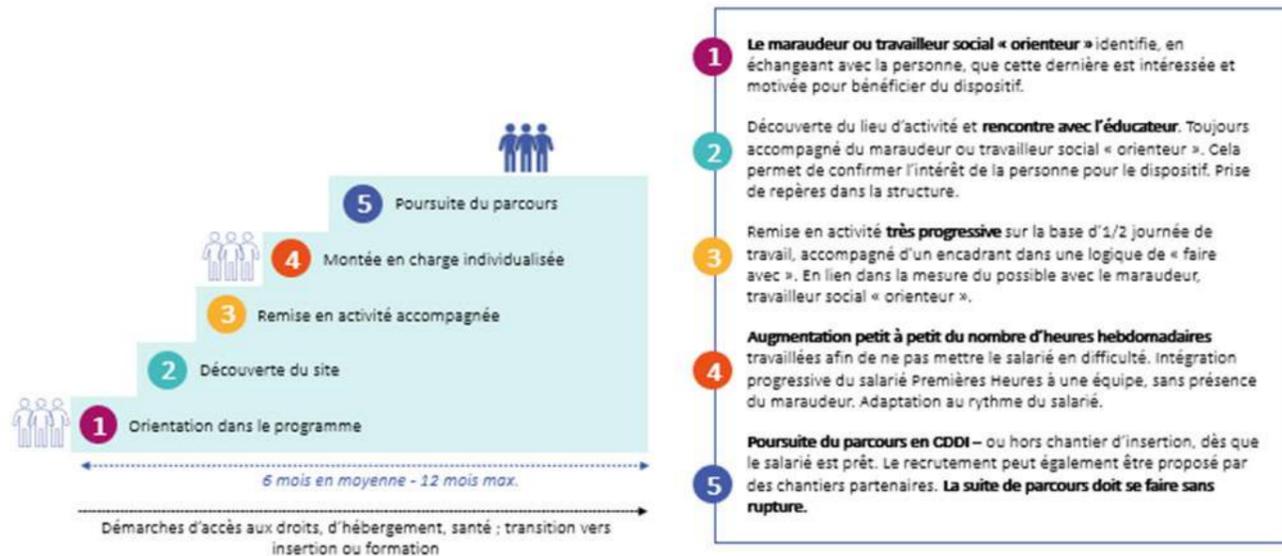
- *Prélude* - Rennes (35) - depuis 2021 ;
- *Emmaüs Atelier 2M* - Rennes (35) - depuis 2021 ;
- *Don Bosco* - Brest (29) - depuis 2022 ;
- *Compagnons Bâisseurs de Bretagne* - Saint-Malo (35) - depuis 2022 ;
- *Le Pays fait son jardin* - Le Theil de Bretagne (35) - depuis 2022.



Le programme *Premières heures en chantier* (PHC) est un **dispositif de remobilisation par l'emploi des publics en situation de grande précarité**, principalement à la rue, s'adossant sur des chantiers d'insertion. Le programme permet une reprise très progressive de l'emploi, avec des contrats de CDDI commençant à 4 h par semaine.

L'intégration se fait sur la base de la motivation, sans sélection ni prérequis.

Il n'y a pas d'attente de productivité et un accompagnement en interne par un-e éducateur-ric-e socio-professionnel-le.



Le début de l'année 2023 est consacré à la **rencontre des différents partenaires** des projets PHC, IAE, AHI et institutionnels notamment, ainsi que des éducateur-ric-es socio-professionnel-le-s (ESP) de chaque atelier et chantier d'insertion.

Dans un second temps, l'accent est mis sur la **consolidation du collectif des ESP bretons**, avec une première rencontre entre les cinq projets en avril, qui sera suivie de deux autres rencontres en juin et en septembre. Suite à plusieurs départs, l'animatrice a également pu accompagner les trois nouvelles éducatrices dans leur prise de poste.

LANCEMENT DU TERRITOIRE CONVERGENCE ET DU COLLECTIF VERS L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL (CVG)

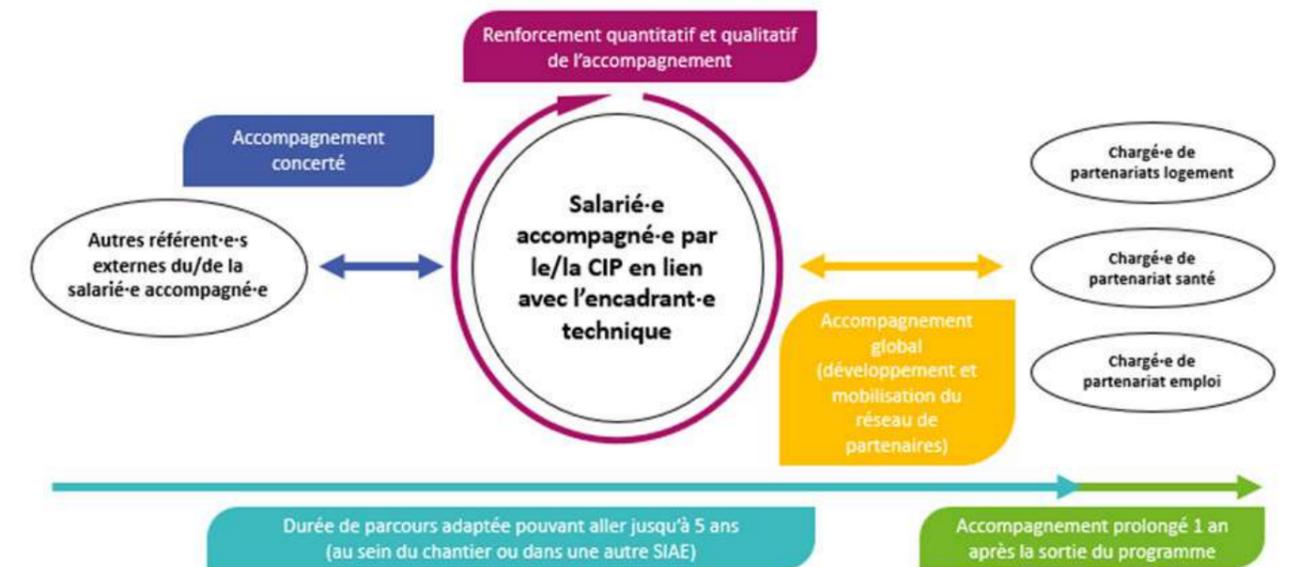


Avec le soutien des institutionnels du territoire, le **lancement de Convergence Rennes** comme 9^e territoire de déploiement est acté le 1^{er} octobre 2023. Le programme *Collectif vers l'accompagnement global* (CVG), complémentaire du programme *Premières Heures en Chantier* (PHC), est déployé dans un premier temps uniquement sur le territoire de la Métropole de Rennes avec un élargissement à l'ensemble du département d'Ile-et-Vilaine envisagé courant 2024.



Le programme *Collectif vers l'accompagnement global* (CVG) vise **l'accès à une situation pérenne pour les personnes en situation de grande exclusion**. Il apporte des moyens supplémentaires permettant de **renforcer de l'accompagnement proposé par les chantiers d'insertion**.

Ainsi, le programme CVG permet à des chantiers d'insertion de **faire évoluer leur recrutement afin d'accueillir des personnes cumulant un nombre important de difficultés**, qui restent habituellement aux portes de l'insertion par l'activité économique (personnes issues du programme *Premières Heures en Chantier*, autres dispositifs de veille sociale...).



Suite à un appel à manifestation d'intérêt, le collectif du territoire Convergence Rennes se constitue autour de cinq ateliers et chantier d'insertion portant le programme CVG :

- Prélude, Emmaüs Atelier 2M, AIS35 (Ateliers d'insertion par Pays de Rennes - AIPR), les Compagnons Bâisseurs, Études et Chantiers ;
- Pour un total de **162 salarié-e-s en transition** en file active.

Les deux programmes PHC, portés par Prélude et Emmaüs Atelier 2M, avec chacun une vingtaine de parcours à l'année, font également partie du collectif.

Chaque chantier du collectif voit ses moyens d'accompagnement renforcés par :

- **Une subvention dédiée au recrutement d'une ressource RH supplémentaire** destinée à dégager du temps d'accompagnement ;
- **L'accès à une équipe mutualisée**, thématisée et à la disposition des cinq ACI du collectif pour mettre en place un accompagnement global.



L'équipe mutualisée de Convergence Rennes, portée par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne est composée de 4 **professionnelles** :

- Coordinatrice : **Fanny Caignec** (ancienne animatrice de territoire PHC) ;
- Chargée de partenariats logement : **Charlotte Perrot** ;
- Chargée de partenariats santé : **Coralie Bonvin** ;
- Chargée de partenariats emploi : **Léna Riou**.

Perspectives 2024

- Consolider le collectif des *Ateliers et chantier d'insertion* intervenant sur Rennes Métropole.
- Renforcer les liens avec le secteur de la veille sociale - hébergement (AHI) sur le territoire.
- Elargir le territoire Convergence à l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine.
- Poursuivre nos synergies avec Convergence France pour favoriser le développement de projets PHC en Bretagne (Saint-Brieuc, Lamballe...).

5. SANTÉ

COMMISSION SANTÉ

Pour les structures adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, la question de la santé et de l'accès aux soins des personnes accompagnées est transversale.

En effet, si elle constitue le **cœur des structures santé/précarité** (point santé, LHSS, LAM...) elle est **une préoccupation importante pour les structures d'hébergement**.

La commission santé permet aux professionnel-le-s d'échanger sur ces questions.

LE CONTENU DE LA COMMISSION S'ARTICULE AUTOUR DE PLUSIEURS THÈMES

- La présentation d'un dispositif, d'un projet ou d'un partenaire extérieur à la Fédération des acteurs de la solidarité
- Une information et échanges sur les actualités nationales avec la participation si possible du ou de la chargé-e de mission santé de la Fédération des acteurs de la solidarité nationale
- Échange sur les actualités régionales et de chaque structure
- Échanges sur les projets portés par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne

EN 2023, LA COMMISSION SANTÉ S'EST RÉUNIE 3 FOIS

- En mars, en juin et en octobre
- À chaque commission, il y a eu entre 8 et 20 participant-e-s, représentant entre 4 et 11 adhérents.

- Partenaires invités pour présentation : Dispositif MisAS de la CPAM et Plateforme ViP



PRINCIPAUX SUJETS ÉVOQUÉS DANS L'ANNÉE

- Vieillesse des personnes en situation de précarité
- Difficultés d'accès aux soins / refus de soins
- Problématiques de santé mentale
- PRAPS 2023-2028
- Loi asile immigration
- Sorties sèches
- Médiation en santé

En complément de la commission régionale, la **Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a été représentée au Groupe d'Appui National (GAN)** organisé par la Fédération nationale par :

- **Gilles Mazé**, responsable du pôle santé/précarité, Coallia ;
- **Antonin Bravet**, coordinateur DATASAM, Réseau Louis Guilloux ;
- **Charlotte Gouesbet**, cheffe de service pôle précarité, Services santé, Amisep.

L'implication des représentants de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne au GAN est précieuse pour la **prise en compte des réalités bretonnes au niveau national**.

Leur participation est importante pour faire avancer les questions de santé au sein du réseau.

CENTRE DE RESSOURCES SUR LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Le *Centre de ressources sur la santé des personnes en situation de précarité*, financé par l'Agence régionale de santé (ARS) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « *Inégalités sociales de santé* » a débuté en 2022. Dans ce cadre, différentes actions ont été réalisées en 2023.

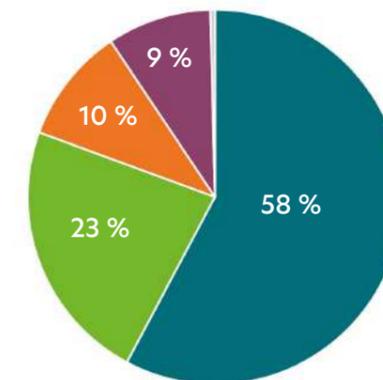
JOURNÉE RÉGIONALE « SANTÉ/PRÉCARITÉ : LES ACTEURS SE MOBILISENT ! »



430 participant-e-s
dont **140** exposant-e-s
287 visiteur-euse-s

Cette journée a eu lieu à Brest le 12 juin 2023, aux Ateliers des Capucins. L'objectif était de **réunir les professionnel-le-s du secteur social et ceux du secteur de la santé autour de la question de la santé des personnes en situation de précarité**, afin de favoriser l'interconnaissance intersectorielle. Nous avons fait appel au chantier d'insertion *Ti Bat* de Don Bosco pour l'installation et le rangement de l'espace forum.

Répartition des secteurs professionnel-le-s d'exercice des visiteur-euse-s de la journée



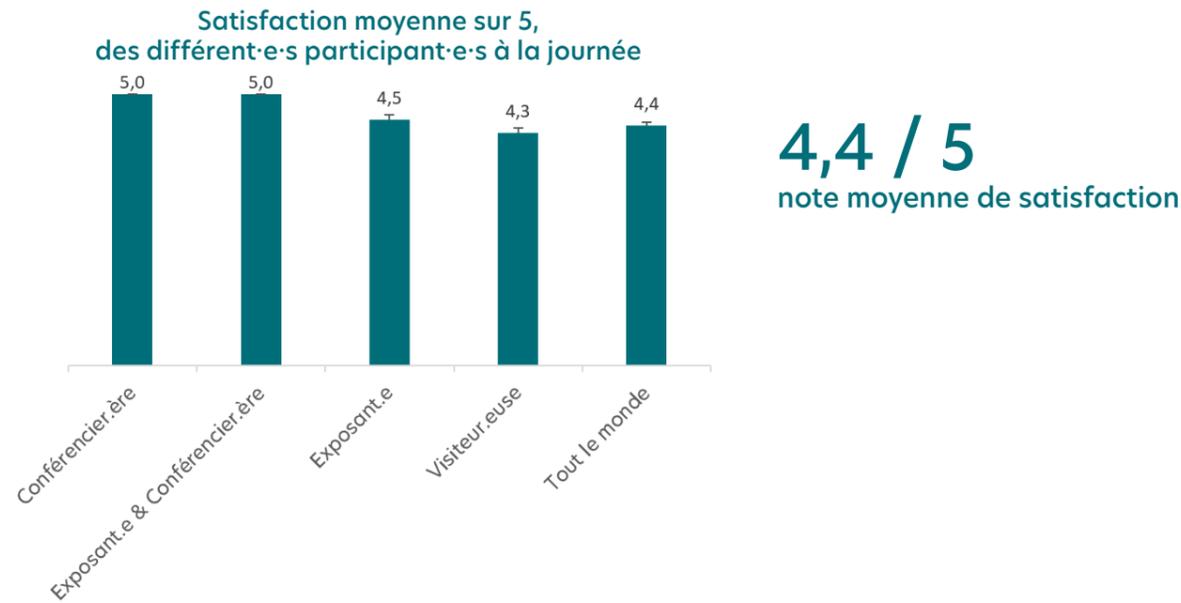
58 % de professionnel-le-s du secteur social

23 % de professionnel-le-s du secteur sanitaire

■ Social ■ Sanitaire ■ Institutionnel ■ Autres ■ Bénévoles

Satisfaction des participant·e·s

Les participant·e·s à cette journée ont été **globalement satisfait·e·s** (note moyenne de satisfaction : 4.4/5) et montrent un fort intérêt pour l'organisation d'une deuxième édition l'année prochaine (55 % des répondant·e·s) ou dans deux ans (36 % des répondant·e·s).



Le **double format forum et conférences a été particulièrement apprécié** ainsi que les échanges et l'interconnaissance rendus possibles par l'espace forum, la diversité des intervenant·e·s et les thématiques des conférences, la convivialité, l'organisation ainsi que le magnifique lieu des Ateliers des Capucins.

En revanche, le **manque de temps** pour profiter à la fois de toutes les conférences et de l'entièreté de l'espace forum ainsi qu'une **capacité d'accueil insuffisante de l'auditorium**, font partie des points négatifs de cette journée. La journée se déroulant à Brest, certain·e·s participant·e·s ont trouvé regrettable qu'il y ait une sur-représentation des acteurs finistériens, d'où la demande de **réaliser une nouvelle édition, dans d'autres départements bretons**.

La journée s'articulait autour de deux espaces :

L'ESPACE FORUM



48 stands présentant des structures, organismes ou dispositifs innovants en matière de santé/précarité. Retrouvez le descriptif de chacun des stands dans le livret fournis aux visiteur·euse·s sur notre site internet¹.

Cet évènement a été jugé utile pour la pratique professionnelle des participant·e·s :

- **84 %** estiment avoir obtenu des **contacts utiles pour leur pratique professionnelle**,
- **60 %** pensent que cet évènement leur permettra de mettre en place de **nouveaux partenariats** sur leur territoire.

¹ www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2023/04/programme-livret-JRSP-vf.pdf

Avez-vous obtenu des contacts de professionnel·le·s intéressants pour votre pratique professionnelle ?



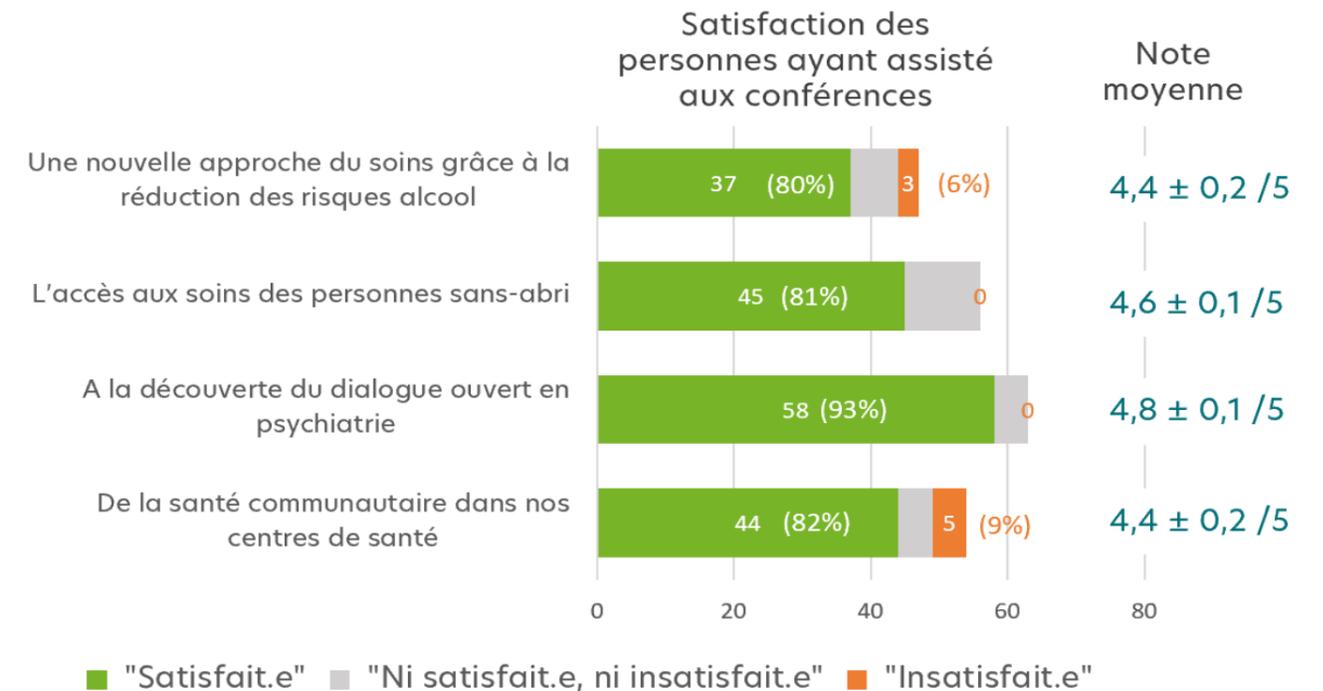
Pensez-vous que cet évènement vous permettra de créer de nouveaux partenariats / liens avec des professionnel·le·s de votre territoire ?



L'ESPACE CONFÉRENCE

En parallèle de l'espace forum, **quatre conférences** se sont succédées dans l'auditorium, dont **les enregistrements sont disponibles sur la page YouTube¹** de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne.

Les thématiques et intervenant·e·s choisi·e·s ont été largement apprécié·e·s par les personnes ayant assisté aux conférences (entre 80 et 93 % de satisfaction).



¹ La vidéo est disponible sur ce lien : youtu.be/dz_HcFgCCl8

LES GROUPES DE TRAVAIL RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

En 2022, des groupes de travail thématiques départementaux et régionaux ont démarré, internes à la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne. Après les premières séances ayant permis de dresser un état des lieux des leviers d'actions, des besoins et des problématiques sur les territoires, **des axes de travail ont été décidés :**

	Groupe de travail (GT)	Action décidée	Année de finalisation
GT départementaux	Accès aux soins - 22	Recueil de propositions très concrètes pour améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de grande précarité - Rédiger un argumentaire à destination des institutions	2024
	Accès aux soins - 29	Organiser 4 événements d'interconnaissance locale entre les secteurs social x santé (Brest, Quimper, Carhaix et Morlaix)	2024
	Accès aux soins - 35	Organiser 2 événements d'interconnaissance locale entre les secteurs social x santé (Rennes et Saint Malo)	2024
	Accès aux soins - 56	Réaliser un recensement de freins et des leviers sur le territoire concernant l'accès aux soins des personnes en situation de grande précarité - Rédiger un argumentaire à destination des institutions	2024
GT régionaux	Addictions et poly-addictions	Organiser des événements sous un format de type « parcours de vie », avec pour thématique les addictions - pour viser la sensibilisation des professionnels de la santé et étudiants aux réalités à la fois des publics et des structures	2024 ou 2025
	Santé mentale	Réaliser une synthèse écrite des différents échanges du groupe, ainsi que des préconisations à destination des institutions	2024
	Syndrome de stress post-traumatique / santé mentale des personnes en situation de migration	Réaliser un recensement des freins et des leviers sur le territoire concernant la santé mentale des personnes en situation de migration - Rédiger un argumentaire à destination des institutions	2024

CONTRIBUTION À L'ÉCRITURE DU PRAPS 2023-2028

Le *Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS)* s'inscrit dans le *Projet régional de santé (PRS)*, et permet de décliner les objectifs définis par le *Schéma régional de santé pour les personnes en situation de précarité*.

Cette année, dans sa mission de plaidoyer, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a collaboré avec l'ARS Bretagne pour tenter de définir des objectifs du PRAPS au plus près des besoins des personnes et des professionnel-le-s qui les accompagnent.

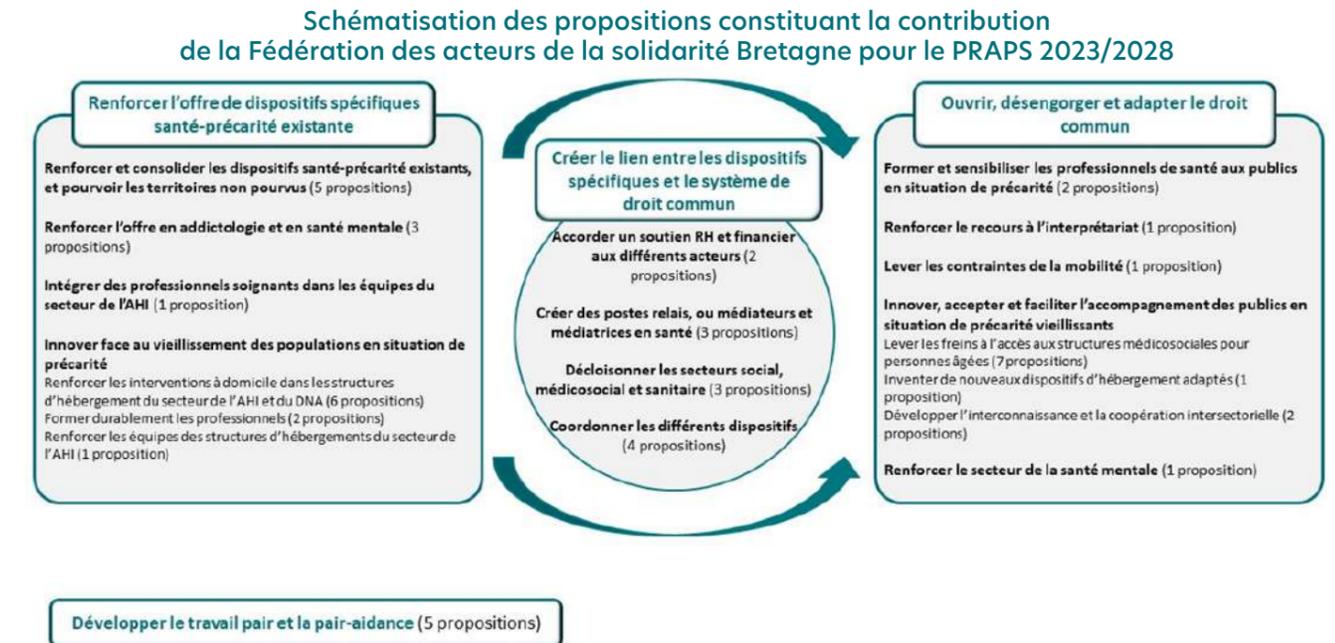
CETTE COLLABORATION S'EST MATÉRIALISÉE PAR :

- Une concertation entre l'ARS Bretagne et les adhérents au mois d'avril 2023, à laquelle une trentaine de professionnel-le-s représentant une quinzaine de structures ont participé.
- Une consultation des délégué-e-s du CRPA par l'ARS Bretagne, en juin à laquelle 7 d'entre elles et d'entre eux ont participé, ainsi qu'un-e travailleur-euse pair-e et un-e membre du collège « personnes accompagnées » du conseil d'administration de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne.
- Une contribution de 51 propositions réalisée par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne.

Ces propositions permettraient de répondre à 4 grands objectifs :

1. Renforcer l'offre de dispositifs spécifiques existants ;
2. Ouvrir, désengorger et adapter le droit commun ;
3. Créer le lien entre les dispositifs spécifiques et le système de droit commun ;
4. Développer le travail pair et la pair-aidance.

34 de ces 51 propositions faites par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne sont, au moins partiellement, retrouvées dans le PRAPS 2023-2028.



LANCEMENT DE L'ÉTUDE SUR LE VIEILLISSEMENT ET LE VIEILLISSEMENT PRÉMATURÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ

Le vieillissement de la population générale en France est actuellement un des enjeux des politiques publiques. Mais, il semble toutefois que les personnes vieillissantes en situation de grande précarité fassent partie d'un angle mort de l'action publique et sont, de fait, exclues des différentes politiques publiques et des différents dispositifs existants.

FACE À L'ESPÉRANCE DE VIE, DES INÉGALITÉS FRAPPANTES

Alors qu'en France, les décès sont considérés comme prématurés lorsqu'ils interviennent avant 65 ans (21 % des décès en population générale), **86 % des décès des personnes sans domicile sont des décès prématurés¹ ; l'âge moyen de décès des personnes « sans chez soi » est inférieur à 50 ans (48 ans), soit 31 ans plus tôt qu'en population générale² ; et l'âge moyen de**

décès des personnes hébergées est de 55 ans³.

LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ PRÉSENTENT UN VIEILLISSEMENT PRÉMATURÉ

La situation de précarité et notamment les conditions de vie passées ou présentes, entraîne une usure des corps^{4,5}, qui connaissent alors un vieillissement prématuré, c'est-à-dire que les personnes présentent des pathologies aiguës et/ou chroniques ainsi qu'une perte d'autonomie avant l'âge d'apparition dans la population générale (par ex à 50 ans, plutôt qu'à 70).

Face à l'absence de solution adaptée, ce vieillissement prématuré ne fait qu'accroître la situation de précarité des personnes, donnant lieu à une sorte de cercle vicieux dans lequel précarité et vieillissement s'alimentent l'un l'autre.

¹ Collectif Les Morts de la Rue. (CMDR) (2019). Mortalité des personnes sans domicile 2018. L'enquête dénombrer et décrire.

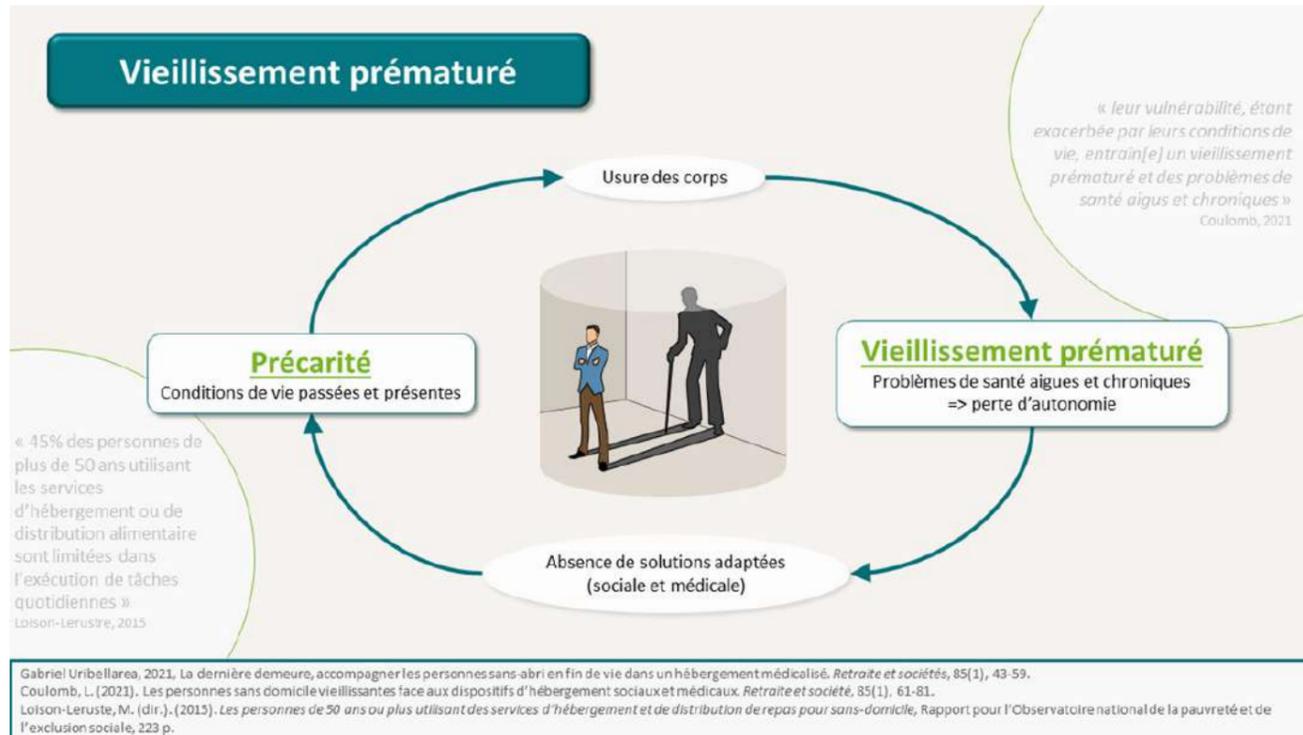
² Mortalité des personnes sans domicile 2021. Dénombrer et décrire, 10ème édition. Collectif les morts de la rue. 2022

³ Plaidoyer Vieillessement et précarité. FEHAP & FAS. 2023.

⁴ Gabriel Uribellarea, 2021, La dernière demeure, accompagner les personnes sans-abri en fin de vie dans un hébergement médicalisé. Retraite et sociétés, 85(1), 43-59.

⁵ Coulomb, L. (2021). Les personnes sans domicile vieillissantes face aux dispositifs d'hébergement sociaux et médicaux. Retraite et société, 85(1), 61-81.

La précarité entraîne un vieillissement prématuré, qui lui-même est susceptible d'accroître la situation de précarité



UNE DOUBLE EXCLUSION

Les accompagnements proposés dans les dispositifs d'hébergement et d'insertion actuels ne sont pas adaptés à un public vieillissant, ni au public en situation de vieillissement prématuré.

Les politiques publiques destinées au grand âge ne sont pas non plus adaptées, notamment en raison de l'utilisation du critère d'âge (60 ans) comme critère d'éligibilité aux différentes aides sociales et dispositifs.

Or, le vieillissement prématuré fait que certaines personnes présentent des signes cliniques et sociaux imputables au vieillissement avant cet âge de 60 ans. **Les personnes en situation de précarité sont donc victimes d'une double exclusion : en raison de leur précarité d'une part et en raison de leur âge de l'autre.**

UNE ÉTUDE QUALITATIVE POUR PROPOSER DES SOLUTIONS

Alors que les structures d'hébergement ne sont pas suffisamment équipées (tant au niveau du bâti, qu'au niveau des ressources humaines), la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne constate l'absence de structures ou de dispositifs permettant d'offrir des conditions de vie [ou de fin de vie] dignes aux publics vieillissants en situation de précarité, en perte d'autonomie et cumulant parfois des problématiques neurologiques, cognitives, psychiatriques, voire des syndromes de Wernicke-

Korsakoff (forme inhabituelle d'amnésie qui associe deux troubles : un état confusionnel aigu et un type d'amnésie à long terme).

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a donc décidé de mener une **étude qualitative** sur le sujet, empruntant sa méthodologie aux disciplines de la sociologie et de l'ethnographie, pour répondre à **trois objectifs principaux** :

- **Dresser un état des lieux de la situation en Bretagne** au moyen d'un diagnostic réalisé dans les structures adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne.
- **Identifier les différents freins et leviers** à l'accompagnement des personnes concernées.
- **Réaliser des préconisations** à destination des différents services déconcentrés de l'état, de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne et des structures sociales, médicosociales et sanitaires permettant d'envisager des adaptations / solutions.

L'étude est financée dans le cadre du *Pacte des solidarités 2024-2027*. Elle a débuté en octobre, avec l'arrivée de **Marina Vignault**, alternante en master de santé publique à l'EHESP. Les résultats de cette étude seront rendus en octobre 2024.

LANCEMENT DU PROJET EXPÉRIMENTAL RD2 PRÉCA

En 2023, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne s'est associée à Addictions France pour proposer un **projet expérimental d'accompagnement à la mise en place de la réduction des risques et des dommages (RdRD) en structures d'hébergement**.

Ce projet bénéficie d'un co-financement dans le cadre du *Fond régional de lutte contre les addictions* (ARS Bretagne) et du *Pacte des solidarités*, à hauteur de **131 120 € sur 3 années**, nous permettant d'accompagner **4 structures adhérentes** dans cette démarche.

CONTEXTE

L'état des lieux effectué conjointement par la Fédération des acteurs de la solidarité et la *Fédération Addiction*⁶ montrait que **90 % des établissements du secteur de l'AHJ constataient des conduites addictives auprès de leurs résident-e-s**.

Une étude réalisée au sein d'un centre d'hébergement de réinsertion sociale (CHRS) breton⁷ révélait que 41 % des résident-e-s présentaient une addiction.

La plupart des personnes enquêtées étaient des **personnes poly-consommatrices** dont les consommations dépendaient de leurs ressources financières disponibles.

LA RÉDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES (RDRD)

L'approche/stratégie de RdRD, qui vise à s'appuyer sur les expériences, les ressources et les compétences des usager-ère-s pour agir sur leur qualité de vie⁸ offre des perspectives intéressantes pour répondre aux problématiques liées aux conduites addictives au sein des structures d'hébergement.

La mise en place de telles approches nécessite de repenser le projet d'établissement en y intégrant

un axe « prévention, réduction des risques et accompagnement des conduites addictives », de **former les professionnel-le-s**, entre autres, sur les addictions, leurs représentations des addictions, les techniques de repérage ou encore sur les approches probantes pour intervenir et accompagner des personnes ayant des consommations à risques.

Cela nécessite également un **accompagnement au changement** (organisationnel, des pratiques et des postures, des représentations...) au sein des structures d'hébergement.

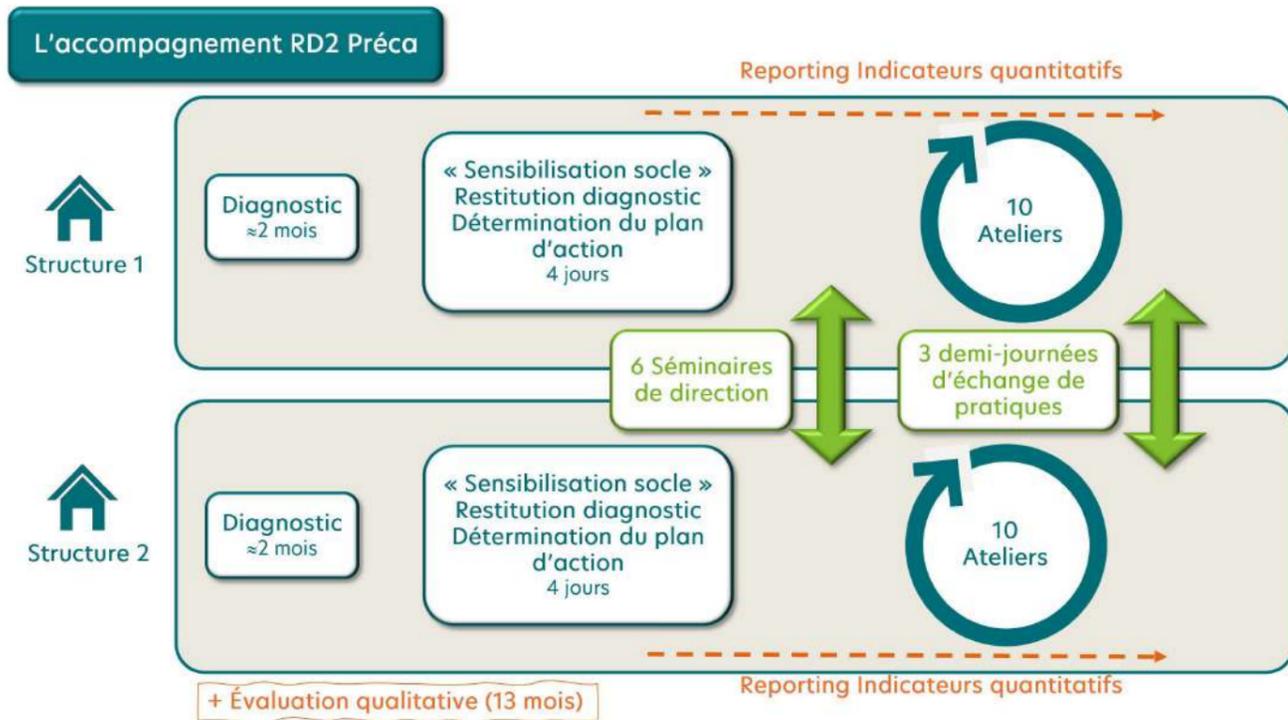
LE PROJET « RD2 PRÉCA »

Le projet *RD2 Préca* propose donc d'**accompagner des établissements d'hébergement du secteur dans leur projet de mise en place de la RdRD** en se basant sur la méthodologie de la médiation active que la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a depuis longtemps expérimenté dans le cadre du programme SEVE Emploi.

Il s'agit d'**un accompagnement de 18 mois** durant lesquels deux structures sont accompagnées en parallèle, permettant ainsi de faire des échanges de pratiques.

⁶ Fédération Addiction, & FAS. (2023). *La réduction des risques en hébergement. Etat des lieux des pratiques et des besoins* (p. 28). Fédération addiction et FAS.
⁷ Passavant, N. (2022). *Améliorer l'accompagnement à la santé des personnes précaires dans un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale [Mémoire]*. École des hautes études en santé publique.
⁸ Fieulaine, M. (2017). *Comment intégrer, dans les pratiques, l'accompagnement et les outils de la consommation à moindre risque ? Risques alcool : changer de paradigme pour accompagner les personnes dans leurs usages*. *ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE*, 39(4), 364-372

L'accompagnement se déroule selon différentes phases :



Au total, 4 structures seront accompagnées (2, puis 2) pendant 3 années.

Les résultats de ce projet expérimental seront objectivés par une **double évaluation quantitative** (tout au long des accompagnements) et qualitative en fin d'accompagnement et permettront ainsi d'évaluer les effets de la RdRD. Cette étude permettra, selon les résultats, d'alimenter un plaidoyer en faveur de l'essaimage du projet.

STRUCTURES SÉLECTIONNÉES

Les deux premières structures qui ont été sélectionnées par le comité de pilotage du projet réunissant la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, Addictions France, l'ARS Bretagne et le Commissaire à la lutte contre la pauvreté sont :

- Le LHSS de la Sauvegarde 56 à Lorient
 - Le foyer Le Jarlot de la Fondation Massé Trévidy à Morlaix.
- Leur accompagnement commencera en 2024.

Perspectives 2024

Les deux autres structures (LAM/LHSS de Coallia à Brest et le CHRS Le foyer du port du CCAS de Brest) ayant postulé pourront, après entretien et validation par le COPIL, commencer leur accompagnement à la fin de l'année 2024.

6. PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

CONSEIL RÉGIONAL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN BRETAGNE (CRPA)

Le Conseil national des personnes accueillies/accompagnées (CNPA) et les conseils régionaux des personnes accueillies/accompagnées (CRPA) sont des instances participatives inter-associatives, qui ont été instaurées par le gouvernement, via la délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au logement (DIHAL), afin d'associer les personnes en situation de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale dans la concertation et l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.

Ils ont été officialisés et légitimés par le décret du 26 octobre 2016 qui régit leurs fonctionnements.

En Bretagne, il est porté et animé par la Fédération des acteurs de la solidarité, depuis 2011. Ses objectifs sont de :

- Permettre aux personnes concernées d'exercer leur citoyenneté ;
- Diffuser, promouvoir et rendre accessible la participation ;
- Évaluer, et faire évoluer les politiques publiques par les personnes concernées ;
- Participer aux instances publiques de concertation ;
- Apporter leurs compétences, analyses et expériences et la force de la réflexion collective ;
- Faire de la participation un outil de lutte contre l'exclusion.

Le Conseil régional des personnes accompagnées/accueillies Bretagne a 3 missions :

ORGANISER ET ANIMER DES PLÉNIÈRES

Doté des règles de vie, d'une expertise en matière de méthodes participatives et d'un noyau dur de participant·e·s, le CRPA Bretagne est aujourd'hui **le rendez-vous incontournable des personnes accueillies/accompagnées, ou l'ayant été, mais aussi des intervenant·e·s sociales·aux, des bénévoles, des représentant·e·s de l'État ou des collectivités territoriales** (dans le respect d'une règle de fréquentation : 3 personnes accompagnées pour 1 intervenant·e social·e), pour **s'informer, échanger, débattre et faire des propositions** sur les sujets relatifs à la définition, au suivi et à l'évaluation des dispositifs d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement vers l'insertion et le logement, et plus globalement de la lutte contre la pauvreté.

Le CRPA Bretagne leur donne rendez-vous lors de ces **3 à 4 réunions plénières annuelles***, organisées et animées par 8 délégué·e·s breton·ne·s, élu·e·s par leurs pairs chaque année pour un mandat d'un an renouvelable une fois, avec l'appui de 2 animatrices.

7 délégué·e·s ont été élu·e·s pour 8 postes lors de la plénière du 4 avril 2023 :

- Côtes d'Armor : *Chantal Bertin* et *Gauthier Balista* (Saint-Brieuc)

- Ille-et-Vilaine : *Damien Stola* et *Sébastien Tordu* (Fougères)
- Finistère : *Elie Claudia Lilala* et *Jean-Pierre Misamu* (Brest)
- Morbihan : *Patrick Ducloux* (Lanester)

Les thèmes abordés en 2023 :

- **Le vieillissement des personnes en situation de précarité*** et élections des délégué·e·s le 4 avril 2023 à Brest
56 participant·e·s dont 41 personnes accueillies/accompagnées.
- **Les violences faites aux femmes et aux hommes***
le 4 juillet 2023 à Guingamp
66 participant·e·s dont 44 personnes accueillies/accompagnées.
- **Les addictions***
le 24 octobre 2023 à Lanester
62 participant·e·s dont 42 personnes accueillies/accompagnées.
- **La précarité alimentaire***
le 12 décembre 2023 à Fougères
32 participant·e·s dont 22 personnes accueillies/accompagnées.

*Les comptes-rendus des plénières sont disponibles sur le Drive du CRPA



Plénière Lanester - Octobre 2023

À l'issue de chaque plénière, une contribution reprenant l'ensemble des propositions formulées est largement diffusée, par les délégué·e·s, tant auprès des participant·e·s au CRPA que des partenaires institutionnels et des pouvoirs publics, ou autres organismes potentiellement concernés.

PORTER LA PAROLE DE LEURS PAIRS

Les délégué·e·s représentent leurs pairs dans différentes instances institutionnelles, où elles et ils sont amené·e·s à siéger, porter la voix des personnes accompagnées et alimenter les échanges avec les travaux menés dans le cadre des différentes plénières :

LOGEMENT

- Commissions départementales de médiation (DALO/DAHO) du 29 et du 56.
- Comités stratégiques des SIAO sur 3 départements bretons : 56, 35, 22.
- Comités responsables du *Plan départemental accès au logement et hébergement des personnes défavorisées* (PDALHPD) du 29 et 22.

SANTÉ

- Rencontre avec l'ARS Bretagne sur l'élaboration du PRAPS en juin 2023.
- Participation au groupe de travail du PTSM 22 sur la fiche action *Pair Aïdance* en février et mars 2023, la *journée sur les inégalités de santé* organisée par la Fédération des acteurs de la solidarité en juin 2023...

ACCÈS AUX DROITS

- Présentation auprès du CESER (Conseil économique social et environnemental) de Bretagne du CRPA et des avis et propositions de leurs pairs sur le non-recours aux droits, le 10 mai 2023.

PLAN BRETON DE REFUS DE LA MISÈRE ET DE LA PAUVRETÉ, du Conseil régional de Bretagne, en avril 2023

- Les délégué·e·s ont été consultés par le Conseil régional en 2022 pour la construction du plan. En avril 2023, elles et ils ont assisté au vote lors de la séance plénière du Conseil régional et ont pu continuer à alimenter les échanges. Un suivi de l'état d'avancement du plan par les délégué·e·s est déjà prévu pour 2024. Les élu·e·s peuvent s'appuyer sur leurs remontées, leurs expertises du vécu, leurs constats pour que les actions des



Conseil régional - Avril 2023

politiques publiques soient au plus près des réalités de vie des plus précaires.

- En 2023, le Conseil régional de Bretagne a financé l'achat de 8 ordinateurs portables pour que les délégué·e·s puissent exercer au mieux leur rôle de représentant·e des personnes accompagnées/accueillies, dans le cadre de la convention État/Région.

Mais également dans des instances internes à la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne comme la commission d'attribution de l'AMI : *Cultur'Actions Solidaires...* Certain·e·s sont inscrit·e·s également dans des dynamiques nationales, comme les groupes d'appui nationaux : GAN Participation, GAN Travail Social...

3 ancien·ne·s délégué·e·s du CRPA Bretagne ont intégré le conseil d'administration de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne en juin 2023, dans le collège des personnes accompagnées (2) et le collège des intervenant·e·s sociales·aux (1).

PROMOUVOIR LE CRPA BRETAGNE : LE CRPA TOUR

Les délégué·e·s sont allé·e·s à la rencontre des adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne (ADALEA Saint-Brieuc, Penthièvres Action à Lamballe, APE2A à Fougères en mars 2023...) et auprès de partenaires comme le CAARUD « Parachutes » Lorient, accueil de jour de Lorient, Maison du département de Loudéac... pour faire connaître leur instance, leurs rôles et donner envie à de

nouvelles personnes accompagnées/accueillies de participer aux plénières (1/4 de nouveaux et nouvelles participant·e·s), ou de s'engager comme délégué·e (2 nouvelles candidatures en 2023). C'est une mission de longue haleine...

UNE EXPÉRIENCE DE FORMATEUR·RICE·S OCCASIONNEL·LE·S, RECONNUE ET RÉMUNÉRÉE POUR LEURS SAVOIRS EXPÉRIENTIELS

Les délégué·e·s du CRPA ont également été invité·e·s à des séminaires sur la participation, organisés par deux écoles en travail social : ITES de Brest le 5 avril 2023 et ASKORIA Lorient le 29 novembre 2023.



Askoria Lorient - Novembre 2023

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
#FranceSolidaire

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE PERSONNES RESSOURCES

La participation dans la *Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté* s'est traduite par la constitution d'un groupe de personnes « ressources » pour **apporter leurs regards, leurs savoirs expérientiels** sur les 6 thématiques du *Pacte des solidarités*, au commissaire à la pauvreté Monsieur Laurent Alaton.

Le groupe, constitué de **10 personnes déléguées, d'ancien·nes délégué·e·s, de travailleur·euse·s pair·e·s**, a choisi collectivement de prioriser **3 thèmes**, le 19 juin 2023 à Rennes :

- GT3 : *Accès aux droits et le non-recours*
- GT6 : *Le logement des personnes en situation de pauvreté**
- Le sujet du GT 4 sur *Le vieillissement des personnes en situation de précarité* a été abordé en plénière du CRPA Bretagne, en avril 2023.

Les délégué·e·s ont également participé à l'**organisation de la 5^e conférence régionale** des acteurs de la *Stratégie de lutte contre la*

*Disponible sur le Drive du CRPA

Elles et ils sont intervenu·e·s, en tant que formateur·rice occasionnel·le, auprès d'environ **300 étudiant·e·s** (assistant·e de service, social, éducateur·rice·s spécialisé·e·s, éducateur·rice·s de jeunes enfants, moniteur·rice·éducateur·rice) pour les sensibiliser à la participation des personnes accompagnées à leur propre parcours.

Elles et ils sont également intervenu·e·s auprès de **16 professionnel·le·s du secteur social et médico-social**, dans le cadre de la formation « Participation des personnes à leur propre parcours », proposée par la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire, à Rennes, en octobre 2023.

pauvreté, le 17 octobre 2023, à Brest.

Pendant cette année, la Fédération des acteurs de la solidarité a également poursuivi ses actions pour favoriser l'implication des personnes en situation de précarité dans les politiques publiques qui les concernent, au travers de **5 axes**.

LA DIFFUSION ET LA PROMOTION DE LA PARTICIPATION

LE GUIDE « VALORISONS LA PARTICIPATION »

Il a été réalisé en 2022, avec le soutien du TILAB et d'acteurs variés, et a été diffusé tout au long de l'année 2023 auprès de nombreux acteurs régionaux et nationaux, dans sa version livre ou numérique.

Ce guide* s'adresse à des élu·e·s, des habitant·e·s, des employé·e·s de services financiers, de services juridiques, des fonctionnaires, des travailleur·euse·s sociales·aux, des chargé·e·s de mission, des cadres, des bénévoles associatif·ve·s... À toute personne qui pourrait être concernée par l'organisation matérielle et logistique de la participation.

Il contient :

- **Une charte sur la participation**, qui pose l'état d'esprit dans lequel ce travail a été fait ;

- **Des éléments de méthode** pour mettre en place la participation et la collecte de bonnes pratiques, en matière de prise en charge des frais de la participation, de valorisation et de rémunération de la participation.

LES CONFÉRENCES SOCIALES EN CÔTES D'ARMOR

Elles ont été organisées conjointement par les maisons du département, les EPCI ou agglomérations. Ce sont des rendez-vous annuels qui permettent de réunir l'ensemble des acteurs locaux intervenant dans le champ des solidarités humaines.

Elles sont l'occasion de partager les dynamiques partenariales et coopérations à l'œuvre sur un territoire.

Pour cette année 2023, le thème s'est porté sur la Participation et le pouvoir d'agir et L'implication citoyenne dans les solidarités humaines.

La chargée de mission de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne est intervenue :

- En conférence introductive sur ce thème : histoire, cadre réglementaire, notions/définitions,

LE TRAVAIL PAIR

Depuis 2020, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne contribue, dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, à la promotion et au développement du travail pair en Bretagne, comme une action complémentaire au travail social pour accompagner efficacement les personnes en grande précarité.

QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL PAIR ?

« Le travail pair est la forme professionnalisée et rémunérée de la pair aidance ». Nous définissons la pair aidance comme « une pratique qui valorise et intègre le savoir du vécu lié à un parcours de vie des personnes. Elle s'appuie sur une dynamique de participation, tant du pair aidant que de la personne accompagnée. Elle permet à des personnes ayant fait l'objet de situation stigmatisante, de vulnérabilité ou de précarité et qui en ont tiré un savoir sur lequel appuyer leur pratique d'accompagnement, d'aider et de soutenir à leur tour. » (définition du groupe projet *Développons le travail pair* de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne - 2020).

La ou le travailleur-euse pair-e a un rôle de traducteur-riche, qui apporte des connaissances et un éclairage, tant à l'équipe de professionnel-le-s dans laquelle elle ou il intervient qu'aux personnes accompagnées/accueillies.

enjeux, conditions de réussites, préconisations...

- En animation fil rouge, lors de 4 conférences sociales (Kreiz Breizh Communauté le 26 mai 2023, Guingamp Paimpol Agglomération le 13 juin 2023, Leff Armor Communauté le 23 juin 2023, Lannion Trégor Agglomération le 8 décembre 2023).

LA FORMATION DES PROFESSIONNEL-LE-S

La formation des professionnel-le-s à la mise en œuvre de la participation au sein de leur structure, par la création et mise en place de sessions de formation sur *La participation des personnes accompagnées à leur propre parcours* est à destination des salarié-e-s du social, du médico-social (cf. paragraphe formation).

Les trois derniers axes sur l'encouragement des initiatives des représentant-e-s des personnes concernées, le soutien à l'accès des personnes concernées aux instances de pilotage des politiques publiques, et favoriser leur expression, sont décrites dans le paragraphe dédié au CRPA Bretagne.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées en 2023 :

LA PARUTION DU GUIDE « RÉUSSIR L'INTÉGRATION D'UN TRAVAILLEUR.EUSE PAIR-E DANS SA STRUCTURE »

Ce guide est le fruit d'un travail d'évaluation de l'intégration des travailleur-euse-s pair-e-s (3 postes créés en 2020), dans trois structures adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, du secteur de l'accueil, hébergement, insertion (AHI), afin d'identifier les freins et leviers dont disposent les équipes pour réussir cette intégration, ainsi que les freins et leviers dont dispose la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne pour accompagner le développement du travail pair en Bretagne.

Cette évaluation a permis également de déterminer les effets du travail pair sur les équipes, les travailleur-euse-s pair-e-s et les personnes accompagnées.

Ce guide est à destination des équipes qui

souhaiterait se lancer. Il reprend des éléments de définition, le rôle et les effets du travail pair, les facteurs clés de succès ainsi que des ressources pour aller plus loin.

LA CRÉATION D'UNE PAGE INTERNET DÉDIÉE AU TRAVAIL PAIR SUR LA PAGE DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE



C'est un outil de capitalisation et de valorisation des travaux et supports réalisés par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, à destination de tous les (futurs) acteurs concernés.

UNE JOURNÉE RÉGIONALE DE SENSIBILISATION « LES RENCONTRES : LE TRAVAIL PAIR – DÉCOUVRIR – EXPÉRIMENTER » LE 9 MAI 2023

La Fédération des acteurs de la solidarité a organisé en partenariat avec le Projet territorial de santé mentale d'Ille-et-Vilaine (PTSM 35), l'École des hautes études en santé publique (EHESP), des personnes concernées et des travailleur-euse-s pair-e-s, un événement régional autour du travail pair, intitulé *Pair aidance : bénévolat et professionnalisation*, le 9 mai 2023, à Rennes.

210 personnes ont assisté à cet après-midi (33 % de pair-aidants et bénévoles, 62 % de professionnel-le-s et acteur-riche-s institutionnel-le-s, 5 % d'élue-s et étudiant-e-s), qui avait pour but de faire découvrir, sensibiliser et promouvoir les enjeux du travail pair et les différentes formes de pair aidance, aux acteurs professionnels de l'accompagnement, aux bénévoles et au grand public de manière générale.

Après une introduction de la pair aidance par Eve Gardien, maîtresse de conférences en sociologie à l'université Rennes 2, les participant-e-s ont pu assister à deux tables rondes : « Regards croisés

sur les différentes formes de pair aidance » et « Travail pair, passons à l'action ».

Les participants ont pu également profiter de la présence d'associations et acteurs du social, du médico-social et du sanitaire du territoire dans le village forum.



SOLLICITATION DE PARTENAIRES SUR LA PRÉSENTATION DE NOS TRAVAUX SUR LE TRAVAIL PAIR

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a présenté ses travaux sur le travail pair, ses effets et les préconisations pour que l'intégration d'un travailleur-euse pair-e se déroule bien, lors de deux journées de sensibilisation :

- Journée organisée par l'Association Hospitalière de Bretagne le 1^{er} juin 2023 pour les professionnel-le-s du sanitaire et médico-social dans le champ de la santé mentale.
- Journées Transformation(s) et Innovation(s) organisées par le CREAI de Bretagne le 13 décembre 2023 à Lanester, destinées aux professionnel-le-s du secteur social, médico-social et sanitaire concerné-e-s et engagé-e-s par la notion d'accompagnement.

UN PARTENARIAT AVEC LE PTSM22 POUR LE DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS SUR LEUR TERRITOIRE COSTARMORICAIN

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a participé à deux rencontres sur la pair aidance, co-organisée par le Projet territorial de santé mentale des côtes d'Armor (PTSM 22), ainsi qu'à des temps de travail. Ces réunions, ouvertes à tous (professionnel-le-s du sanitaire, du médico-social, social, personnes concernées, GEM, proche aidant, institution...), étaient l'occasion de lancer collectivement les bases d'une dynamique autour de la pair aidance, et de construire un projet de

développement partagé, de la pair aideance, dans les Côtes d'Armor, projet qui été déposé auprès de l'ARS en septembre 2023.

L'ANIMATION DU GROUPE PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TRAVAIL PAIR EN BRETAGNE

Né en 2021, à l'initiative de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, l'idée était de constituer un **groupe d'acteurs pluridisciplinaires et complémentaires** faisant référence sur le sujet du développement du travail pair, afin de **favoriser le développement de cette forme émergente d'accompagnement social**.

Les objectifs sont multiples :

- Capitaliser les expériences en cours en Bretagne et ailleurs ;
- Développer le nombre de postes de travailleur-euse-s pair-e-s en Bretagne et favoriser leur pérennisation ;
- Générer des dynamiques collectives entre les structures employeuse et travailleur-euse-s pair-e-s ;
- Répondre et faciliter la réponse aux attentes différentes parties prenantes.

En 2023, ce groupe s'est réuni 4 fois en visio, excepté en octobre 2023 en présentiel à Saint-Brieuc.

Le nombre de participant-e-s a atteint **18 structures différentes** : les 4 PTSM bretons, 3 associations adhérentes ayant recruté des travailleur-euse-s pair-e-s, l'association l'Heureux pair, des travailleur-euse-s pair-e-s indépendant-e-s, Askoria, APAJH, un GEM, EHESP, IREPS...

Les sujets d'échanges 2023 :

- La disponibilité des travailleur-euse-s pair-e-s en Bretagne pour participer aux actions de développement, aux échanges entre pairs. Préconisation aux employeurs de travailleur-euse-s pair-e-s : « Être mis à disposition, inclure ce temps dans les demandes de financements. Réfléchir à des aménagements de poste pour pouvoir partager entre pairs, se sentir moins seuls. »
- L'articulation entre les actions régionales et départementales ;
- La formation des pairs en Bretagne ;
- La mise en réseau des travailleur-euse-s pair-e-s.

ACCOMPAGNER LA MISE EN RÉSEAU DES TRAVAILLEUR-EUSE-S PAIR-E-S BRETON-NE-S

La Fédération des acteurs de la Solidarité Bretagne a impulsé, depuis septembre 2023, **une démarche de recherche action participative pour accompagner la mise en réseau des travailleur-euse-s pair-e-s breton-ne-s**, avec l'appui d'un binôme d'intervenantes extérieures : Caroline Chareyron, intervenante pair indépendante et Pascale Perron, accompagnatrice de collectif en développement du pouvoir d'agir.

Des entretiens auprès de 7 travailleur-euse-s pair-e-s en poste, 4 responsables de structures employeuses, 1 réunion du groupe de travail **Développons le travail pair en Bretagne** de la fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, des heures de discussions informelles, ont permis de **questionner les enjeux de la participation des travailleur-euse-s pair-e-s dans l'action sociale, médico-sociale et sanitaire**.

CONSEIL NATIONAL DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET

L'EXCLUSION SOCIALE : CNLE

Le CNLE est une instance représentative et consultative, rattachée au Premier ministre, dont ses missions sont de :

- Assister de ses avis le Gouvernement sur toutes les questions de portée générale qui concernent la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- Assurer une concertation entre les acteurs (pouvoirs publics, associations, partenaires sociaux...) dans son domaine ;
- Être consulté par le Premier ministre sur les projets de textes législatifs ou réglementaires, ou être saisi pour avis par les membres du Gouvernement ;
- Proposer aux pouvoirs publics les mesures qui lui paraissent pouvoir améliorer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- Suivre annuellement l'évolution de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion sociale.

Il est composé de **64 membres titulaires** (nommés pour 3 ans) répartis en 5 collèges :

- Collège des partenaires sociaux (8) ;
- Collège des élus (8) ;
- Collège des associations (8) ;
- Collège des personnes qualifiées (8) ;
- Collège des personnes concernées qui représente 50 % des membres (32 personnes).

En juin 2023, **les candidatures bretonnes de Morgane Brillaut et Jérôme Renault ont été retenues** pour faire partie du 5^e collège des personnes concernées, en tant que titulaires pour la mandature 2023-2026.

La plénière d'installation et le séminaire d'accueil de cette nouvelle mandature du CNLE s'est déroulée les 10, 11 et 12 octobre 2023, à Paris.

Morgane Brillaut et Jérôme Renault contribuent aux travaux du CNLE à travers une participation aux réunions plénières et aux groupes de travail sur la base du volontariat.

Elle et il peuvent s'appuyer sur leur personne ressource, Klervia Dallier, chargée de mission **Participation** à la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, ainsi que sur un **groupe d'appui** constitué de personnes en situation de précarité engagées activement dans une démarche de participation citoyenne au niveau local.

Ce groupe d'appui doit constituer un espace d'échange et d'émergence d'une parole collective pour Morgane Brillaut et Jérôme Renault.

Perspectives 2024

Une matière à mettre au travail dans les premières réunions du réseau des travailleur-euse-s pair-e-s breton-ne-s (janvier, avril, septembre 2024) :

- Prendre part (faire partie) : Des travailleur-euse-s pair-e-s partout : Quel sens ? À quelles conditions ? Prendre le risque du travail pair à quel prix ? Apprivoisement réciproque entre la ou le travailleur-euse pair-e et l'équipe de professionnel-le-s : Quels défis ?
- Apporter une part (contribuer) : Quels sont les effets recherchés ? Chaque travailleur-euse pair-e est une personne singulière : est-ce un métier alors ? Une place à part : qu'est-ce qui le permet ?
- Bénéficier d'une part (reconnaissance) : Comment négocier des conditions acceptables au quotidien ? Est-ce acceptable de faire du « pro sans être payé » ? Un contrat de travail qui précarise ?

Autres pistes de réflexion : Est-ce qu'il sera toujours possible pour les travailleur-euse-s pair-e-s de tenir une place de tiers et de pair-e-s ? Quels sens donner collectivement aux différents mots de la pair-aideance ?

7. FORMATION

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne développe depuis l'année 2020 des formations à destination des professionnel-le-s des organismes adhérents.

En lien étroit avec l'organisme de formation porté par la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire, l'ambition est de répondre au mieux au besoin en formation continue des professionnel-le-s du secteur.

- Formation portée par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne (hors Qualiopi) : SEVE Emploi
- Formation portée en coopération avec la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire (Qualiopi) : médiation active à l'emploi, encadrant technique d'insertion, participation des personnes concernées.

EMPLOI-IAE - FORMATION SEVE EMPLOI

Dans le cadre du programme SEVE Emploi, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne s'est chargée de la formation de cinq SIAE en 2023 :

3 SIAE en première année de programme - SEVE 1 (10 journées de formation)



Arhes activ's (ACI)
Ille-et-Vilaine (35)
Fougères



ACTION
Ille-et-Vilaine (35)
Guichen



Anjou Montreuil-Juigné
Environnement
Maine-et-Loire (49)
Montreuil-Juigné

2 SIAE en deuxième année de programme - SEVE 2 (2 journées de formation)



Eureka Emplois Services
Ille-et-Vilaine (35)
Monfort-sur-Meu



Arhes activ's (ACI)
Ille-et-Vilaine (35)
Fougères

EMPLOI-IAE - FORMATION À LA MÉDIATION ACTIVE À L'EMPLOI



À la demande de la mission locale de Rennes Métropole We Ker, une formation sur quatre journées a été élaborée.

À ce titre, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, en coopération avec l'organisme de formation porté par la Fédération des acteurs de la solidarité Pays de la Loire a animé une session répartie sur les mois de septembre à novembre 2024. Dix professionnel-le-s étaient présent-e-s.



De même, l'association Adalea a souhaité développer la médiation active à l'emploi auprès de l'équipe de formateur-ric-e-s du pôle Emploi-formation (Saint-Brieuc, Lamballe, Loudéac, Pontivy).

Pour ce faire, une formation sur trois journées a été co-construite. Les deux premières journées de formation ont eu lieu en décembre 2023 dans les locaux de l'association. Seize professionnel-le-s étaient présent-e-s.

EMPLOI-IAE - FORMATION DES ENCADRANT-E-S TECHNIQUES D'INSERTION

À la suite des réflexions en 2022 sur la formation des encadrant-e-s techniques d'insertion des SIAE, une formation sur quatre journées a été proposée aux SIAE adhérentes et non adhérentes de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne. Le contenu s'appuie sur le quotidien des encadrant-e-s techniques et leurs besoins concernant l'encadrement d'équipe, le management, la coopération entre professionnel-le-s.

Deux sessions ont été organisées en 2023 :

- En inter-structures à Guingamp (adhérents bretons présents : Maison de l'Argoat, AIS 35, Adalea, Penthièvre Actions) ;
- En intra à Brest à l'initiative de Don Bosco.

De plus, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne est sollicitée par plusieurs structures du Morbihan pour une nouvelle session en janvier 2024.

LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES À LEUR PROPRE PARCOURS

La Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a été retenue par l'OPCO Santé, dans le cadre de l'appel à projets pour ses formations collectives. Ces formations collectives, qui relèvent du Plan pauvreté en Bretagne, sont cofinancées par la Direction générale de la cohésion sociale.

La formation proposée par la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne s'intitule « La participation des personnes accompagnées à leur propre parcours » et s'adresse aux salarié-e-s du social et du médico-social.

Ce conventionnement avec l'OPCO Santé a été reconduit en fin d'année 2023 pour une session de formation à Rennes, totalisant 16 participant-e-s.

Elle a été déclinée en 4 journées et entrecoupée d'une intersession pour un passage à l'action et une mise en pratique des concepts évoqués : Qu'est-ce que la participation ? Faire évoluer sa pratique d'accompagnement vers une dimension plus participative, Analyse des pratiques participatives, Participation et développement du pouvoir d'agir.

Les sessions de formation ont été animées par la chargée de mission Participation et des personnes accompagnées. Des travailleur-euse-s sociales-aux et des travailleur-euse-s pair-e-s du réseau sont également intervenu-e-s.

Dates : 16 et 17 octobre - 4 et 5 décembre 2023.

Perspectives 2024

- Développer des sessions de formation relatives :
 - À la médiation active à l'emploi (Missions locales, Départements, SIAE) ;
 - Au métier d'encadrant technique d'insertion ;
 - À la participation.
- Poursuivre la formation des SIAE intégrées au programme SEVE Emploi.

8. VIE ASSOCIATIVE ET FÉDÉRALE

LE PROJET FÉDÉRAL 2022/2027

POUR UN QUINQUENAT PLUS SOLIDAIRE

Pour guider notre action et réaffirmer les valeurs que nous défendons, nous avons construit ce projet fédéral autour de **six axes stratégiques** :

1. Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants ;
2. Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires ;
3. Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives ;
4. Soutenir et promouvoir le travail social ;
5. Développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter nos réponses ;
6. Faire Fédération : renforcer le fonctionnement entre les Fédérations des acteurs de la solidarité régionales et le national.



« Besoin fondamental de changer de méthode d'action pour retrouver de la confiance dans le secteur de la solidarité. Confiance envers les personnes en situation de précarité, confiance envers les intervenant·e·s du social et les associations. Cela passe par le fait de sortir d'un dirigisme centralisé pour prendre en compte les besoins des territoires, de sortir d'une logique de procédures administratives et financières qui freine l'action au lieu de la soutenir. »

Pascal Brice

Président de la Fédération des acteurs de la solidarité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE

L'assemblée générale de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne s'est déroulée le **23 juin 2023 à Pabu** dans les Côtes d'Armor. 76 personnes et 20 structures adhérentes étaient présentes.



ORDRE DU JOUR

10 H À 10 H 30

Présentation et vote des rapports

- Moral
- Financier
- Affectation du résultat
- Nomination du commissaire aux comptes
- Présentation du rapport du commissaire aux comptes

10 H 30 À 12 H

Présentation des activités

- Baromètre des solidarités
- Présentation des nouveaux délégués du CRPA Bretagne
- Présentations des nouveaux adhérents : MaMi, 4 bis, we ker, CCBBO, AQTA)
- Présentation des nouvelles salariées : Klervia Dallier, Émilie Rey, Fanny Caignec et Pauline Chouët
- Focus sur :
 - SEVE emploi : témoignage Maison Argoat
 - Cultur'Actions Solidaires : témoignage Fondation Massé Trévidy Le Jarlot
 - Garage solidaire : présentation AIS 35

Questions diverses, échanges sur les actualités du secteur

12 H À 12 H 30

Élections du Conseil d'administration

Renouvellement des mandats d'administrateur·rice·s par tiers et élection des nouveaux et nouvelles membres

12 H 30 À 14 H

Déjeuner

14 H À 16 H 30

Conférence débat sur les violences faites aux femmes

- Propos introductifs : Annie Le Houérou (Sénatrice des Côtes d'Armor) et Gaelle Nique (Avocate)
- Témoignages des actions menées par les adhérents sur le sujet :
 - Maison de l'Argoat : accompagnement des enfants
 - Le Goéland : hébergement et espace de rencontre parents et enfants sur l'exercice du droit de visite spécifique / Réseau VIF
 - Noz Deiz : prise en compte des enfants, proposition d'activités sociales, culturelles et sportives

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élu·e·s à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale de la Fédération des acteurs de la solidarité de Bretagne présent·e·s ou représenté·e·s réuni·e·s le 23 juin 2023 à Pabu (22).

		COLLÈGE BÉNÉVOLES					
Anne-Marie Derrien	Jean De Legge	Albert Le Palud	Dominique Le Tallec	Marion Maury	Bruno Mory	Philippe Porteu	
							
		COLLÈGE INTERVENANT·E·S SOCIALES-AUX		COLLÈGE CADRES SALARIÉ·E·S		COLLÈGE PERSONNES ACCOMPAGNÉES	
		Emeric Le Boulanger	Jérôme Renault	Aude Boulbennec	Tangi Le Coz	Morgane Brillault	Aurélien Bouvier
							

MOTION DES ADHÉRENTS

Au lendemain de l'annonce du plan *Logement d'abord 2*, qui prévoit au niveau national :

- La dotation de 516 millions d'euros pour sortir plus de 400 000 personnes à la rue ;
- La création de 10 000 places supplémentaires en pensions de famille ou résidences sociales ;
- La création de 30 000 intermédiations locatives (IML) ;
- La création de 300 postes dans les SIAO et 200 pour les autres dispositifs de la veille sociale.

Nous, adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, exprimons notre **interrogation sur le volume toujours grandissant des demandes d'hébergements d'urgence (+6.5 % pour un total de 47 400 demandes au SIAO 35) et des moyens alloués qui ne semblent pas être à la hauteur de cette demande.**

En Ille-et-Vilaine le SIAO plafonne à 32 % de réponses positives, dans le Finistère les nuitées d'hôtel ne sont plus financées à partir de juillet (voir situations détaillées ci-après). **Cela ayant pour conséquences de remettre à la rue plusieurs centaines de familles sans solution alternative d'hébergement.**

Cette situation contrevient au droit fondamental et constitutionnel de disposer d'un hébergement et heurte l'ensemble des salarié-e-s et des bénévoles des associations concernées. Les remises à la rue « sèches », c'est-à-dire sans proposition d'orientation adaptée ou sans motif particulier (violence, non-respect du contrat etc.) sont contraires à l'article L 345-2-3 CASF qui consacre le principe de continuité de l'hébergement d'urgence/le droit au maintien dans l'hébergement d'urgence.

Au-delà de ce contexte dégradé depuis plusieurs mois, le dialogue entre les services de l'État en région et les associations semble l'être également, ce qui provoque des tensions et des incompréhensions chez les professionnel-le-s du secteur.

POINT DE SITUATION RÉGION BRETAGNE AU 1^{ER} JANVIER 2023

SIAO 35

Rencontre, sans ordre du jour précis ni invitation formelle : mardi 20 juin à 11h30 à la DDETS. Information que les crédits obtenus pour l'année 2023 sur le BOP 177 étaient insuffisants pour maintenir un haut de niveau de prise en charge (entre 600 et 700 personnes) jusqu'au mois de décembre.

Il convient de mettre en place, et ce dans toute la région Bretagne, une **opération de réduction drastique des nuitées hôtelières.**

Nous appelons donc de nos vœux le Préfet de Bretagne à :

- Reprendre le chemin du dialogue et de la concertation et à engager une réelle concertation avec les associations pour déployer une politique au long cours *de la rue au logement* passant par une stabilisation de l'hébergement ;
- Couvrir à hauteur les dépenses déjà engagées en 2023 ;
- Porter au niveau national la demande d'une enveloppe complémentaire pour :
 - Le financement des solutions alternatives aux nuitées d'hôtel jusqu'à la fin de l'année 2023 ;
 - Compenser avec des financements pérennes les 355 000€ de la *Stratégie pauvreté*.
- Prendre en compte l'absence de logements dans les critères de négociation des budgets de CHRS ;
- Mettre fin à la priorisation des publics sur critères de vulnérabilité car elle n'a pas de fondement juridique.

Elle est même contraire à l'article 345-2-2 CASF qui évoque les critères nécessaires et suffisants pour que soit reconnu le droit à un hébergement d'urgence. Si le juge administratif instaure lui aussi des critères de priorisation - ce qui est d'ailleurs là aussi contraire au CASF - c'est uniquement dans le cadre du référé-liberté où il ne reconnaît qu'une obligation de moyens, c'est-à-dire dans le cas où il doit décider s'il enjoint ou non le préfet, dans l'urgence, à proposer un hébergement. Ça ne signifie pas que l'État lui-même a le droit de mettre en place ces critères.

Autant d'orientations nécessaires à la bonne prise en charge des personnes, à la continuité et l'accompagnement des parcours et au respect de leur dignité.

Seuls les ménages répondant aux critères suivants peuvent désormais accéder aux nuitées hôtelières :

- Les personnes victimes de violence (protocole de mise en sécurité), dans la limite de 170 (actuellement 150 mais chiffre très variable selon la période de l'année) ;
- Les personnes avec des maladies chroniques, avec un certificat médical ;
- Les femmes enceintes de plus de 7 mois.

La présence d'enfants, contrairement à l'instruction « Klein » de Novembre 2022, n'est plus un critère de vulnérabilité qui permet le déblocage de nuitées.

Le SIAO doit donc opérer un double mouvement :

- Arrêt des nouvelles prises en charge, sauf sur critères ci-dessus ; et pour des durées limitées à 2 mois ;
- Fin de prise en charge de tous les ménages qui ne respectent pas ces critères.

Les sorties seront cadencées à hauteur de 50 par semaine dès la fin juin pour arriver à -200 personnes à mi-juillet, en commençant par les ménages composés uniquement de personnes majeures. Un courrier individuel sera adressé à chaque ménage par l'État.

Au-delà, la DDETS indique vouloir procéder à la reprise de la rotation dans les centres d'hébergement d'urgence. Sur certains dispositifs comme *la Visitation*, seuls les ménages de droit commun pourront y accéder. La rotation serait un séjour de 1 mois suivi d'une carence de 1 mois.

Après ces propos sous forme de monologue de l'État, le SIAO a indiqué que ces conditions étaient inacceptables, que ce soit sur la méthode ou la finalité, et a quitté la table. Le conseil de gestion confirme sa solidarité avec ce positionnement.

Ces consignes interpellent à plusieurs niveaux :

- Incompréhension de ces critères et inadéquation aux réalités locales : il y a déjà au moins 20 enfants qui dorment dans un parc à Rennes ;
- Les certificats médicaux sont improductifs et ne permettent pas au SIAO et aux établissements de respecter le secret médical (un partenariat est déjà bien ancré avec les services santé-précarité) ;
- Les conventions avec les hôtels sont conclues pour 3 mois, il n'est pas possible de les interrompre en un mois. *A fortiori*, la DDETS demande au SIAO de conventionner avec nouvel hôtel de Romillé (environ 20 appart'hôtels) et avec Aurore (12 places) ;
- La DDETS 35 a informé le SIAO d'un versement à venir de plus de 2 millions d'euros, ce qui permettrait de maintenir ce haut niveau de prise en charge jusqu'au mois d'octobre au moins.

De plus, le conseil de gestion du SIAO relève que ces pratiques vont à l'encontre des principes de continuité et d'inconditionnalité, et demande que la mise en œuvre de ces mesures soient suspendues à la production d'un courrier par les services de l'État. En ce sens, le président du SIAO demande un écrit. Si celui-ci arrive, une information publique pourra être effectuée.

SIAO 22

L'annonce de devoir diminuer les nuitées hôtelières pour arriver à zéro au 30 juin 2023. Sur le plan humain c'était, au 21 juin 2023, 112 personnes (dont 56 enfants) encore prises en charge sur les hôtels sur l'ensemble du département dont environ 80 % sur le territoire de Saint-Brieuc.

À retenir que nous maintenons les échanges avec les services de la DDETS afin de rechercher des solutions pour chaque situation dans d'autres dispositifs mais nous n'avons pas la certitude d'aboutir pour tou-te-s au regard du contexte lié à l'engorgement des places sur l'insertion, des difficultés d'accès au logement par manque d'offres ou d'ordre administratif pour certains publics ce qui ne laisse que peu ou pas de perspectives.

Sur le plan financier, **les dépenses hôtelières des quatre premiers mois de l'année sont deux fois supérieures aux dépenses des quatre premiers mois de l'année précédente.**

Année 2022 pour laquelle les nuitées hôtelières étaient en augmentation de 75 % par rapport à l'année précédente.

La mise en place de critères pour la prise en charge sert les passeurs qui s'adaptent et orientent des familles qui entrent dans la cible des critères (c'est du benchmarking !).

Nous savons tous que l'hôtel n'est pas une solution, il faut pouvoir travailler à des projets de structures alternatives aux nuitées hôtelières et à mieux gérer le flux sur l'urgence par davantage de constructions de logements abordables pour les publics.

Aujourd'hui ça coince à tous les niveaux et ça interroge sur le modèle du SIAO dont le rôle est de mettre en œuvre l'offre et la demande dans un système où l'offre est saturée.

De plus, cette fin annoncée (provisoirement ou au mieux diminuée) des nuitées hôtelières sur l'ensemble du territoire se situe dans un calendrier qui interroge avec dans le même temps la gestion des sas pour désengorger Paris, le plan *logement d'abord 2* et une politique de construction peu ambitieuse...

En outre, au-delà de devoir vider les hôtels nous sommes dans une situation de **ne plus pouvoir répondre aux nouvelles demandes** qui émergent chaque jour ce qui va **amplifier le nombre personnes à la rue** dans un contexte estival qui s'annonce très chaud sur tous les points (on parle du plan hiver mais il y a aussi un plan canicule).

Enfin, une mobilisation inter-réseaux sera plus efficace pour porter ce sujet qui nous concerne tou-te-s car le système est à bout de souffle sur ce sujet et un nouvel élan s'impose.

SIAO 29

Fin mai : information par la DDETS de la fin du financement des nuitées hôtelières à fin juin 2023.

Impossibilité pour le 115 de mettre à l'abri les personnes en situation de vulnérabilité : familles avec enfants, maladies, femmes enceintes, femmes victimes de violences... donc obligation de remises à la rue.

Pour rappel le CASF prévoit par l'article L 345.2.2 « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale à accès à tout moment à un dispositif d'hébergement d'urgence ».

De janvier à mai 2023 : le 115 SIAO 29 a hébergé 183 personnes par nuit à l'hôtel, **niveau inédit pour le département du Finistère.**

Au-delà du contexte tendu de l'accès au logement dans le département, cette situation est notamment due à l'engagement du gouvernement (19/10/2022) de ne laisser aucun enfant à la rue.

SIAO 56

80 sorties sèches.

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2023 : le 3 février, 13 mars, le 9 juin, le 15 septembre et le 23 novembre.

Cette instance démocratique est l'occasion de **partager l'actualité nationale et régionale, de valider les orientations politiques, stratégiques et financières de la fédération régionale.** Elle est aussi l'occasion de proposer aux administrateurs de travailler, d'approfondir ou de prendre des informations sur un sujet ad hoc. Nous sollicitons également des partenaires pour apporter un éclairage sur leurs offres d'accompagnement ou de partenariat.

RÉUNIONS DÉPARTEMENTALES

Depuis 2021, **chaque trimestre est organisée une réunion avec les adhérents** de chaque département du territoire breton.

Ces réunions sont co-animées par la Fédération régionale et les référents de chacun des départements :

Côtes d'Armor

- **Loïc Cauret**, Penthièvre Action-Lamballe, délégué départemental 22.

Finistère

- **Hervé Olagne**, Fondation Massé Trévidy - Quimper, co délégué départemental 29 ;
- **Julien Vergnault**, Croix Rouge Française - Brest, co délégué départemental 29.

Ille-et-Vilaine

- **Olivier Bleuze**, le Goéland - Saint-Malo, co délégué départemental 35 ;
- **Marie-Françoise Bocquet**, APE2A - Fougères, co déléguée départementale 35.

Morbihan

- **Françoise Guillard**, Sauvegarde 56 - Lorient, déléguée départementale 56.

Ces rencontres ont pour objectifs de répondre au plus près des besoins des adhérents, d'échanger sur les pratiques, d'avoir une approche partenariale de territoire, de mieux se connaître entre acteurs de la solidarité, de l'hébergement, de l'insertion.

Par exemple :

- En Ille-et-Vilaine, mobilisation sur la mise en œuvre du nouveau SIAO, sur la mise à l'abri des femmes avec enfants ;
- Dans les Côtes d'Armor, les adhérents se sont concertés pour travailler avec le Conseil départemental sur les modalités de financement de ACI ;
- Dans le Finistère, les échanges et partagent se font autour de l'intermédiation locative et des relations partenariales avec les bailleurs sociaux et le Conseil départemental ;
- Dans le Morbihan, la coopération entre adhérents se fait autour du projet EmAH (Emploi d'Abord en Hébergement) porté par la Fédération des acteurs de la solidarité régionale.

PLAIDOYER

RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

- 10 février 2023 : Signature du pacte *Collectif du travail Social : SolikerBreizh*
- 25 avril 2023 : Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine avec Jean De Legge, président du SIAO 35, Daniel Delaveau, président de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, Caroline Roger-Moigneu, vice-présidente aux Solidarités, Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité nationale.



- 22 mai 2023 : Présentation des résultats du Baromètre des solidarités Bretagne à la *Commission solidarité* du Conseil départemental des Côtes d'Armor
- 8 septembre 2023 : Rencontre avec le député d'Ille-et-Vilaine, Mickaël Bouloux
- 6 octobre 2023 : Rencontre avec le Préfet de Région, Philippe Gustin
- 9 novembre 2023 : Rencontre avec la directrice de l'ARS Bretagne, Elise Noguera

CONFÉRENCE DE PRESSE

- 15 mars 2023 : « Alerte expulsions des familles avec enfants à la sortie de l'hiver »



COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- 3 mai 2023 : « Garantir un accueil digne des migrants en Europe » (loi immigration)
- 10 mai 2023 : « Accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA » (expérimentation des 15 h d'activités)
- 25 mai 2023 : « Vigilance au regard de la mise en place du SAS régional à Bruz » (mise en œuvre des sas régionaux pour désengorger l'Île de France)
- 30 août 2023 : « Enfance à la rue : une rentrée plus qu'incertaine »
- 21 décembre 2023 : « Loi immigration : alerte au Conseil constitutionnel »

MOBILISATIONS

- 6 sept 2023 : Mobilisation loi Immigration



- 12 octobre 2023 : Braderie du social



- 30 novembre 2023 : Mobilisation *Collectif SolikerBreizh* « Travail social le compte n'y est pas : rendons les clés ! » Plus de 400 directeur-ric-e-s de structures sociales et médico-sociales mobilisé-e-s.



PROJECTION DÉBAT

Le 26 janvier 2023, à l'occasion de la *Nuit de la solidarité*, la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne a organisé avec l'association Le Goéland de Saint-Malo, la projection de son documentaire « Un nouveau départ, de la rue au logement » de Séverine Walter.

Merci au cinéma l'Arvor de Rennes pour son accueil.

De nombreux partenaires étaient présents (DREETS, CAF, Commissaire à la *Stratégie pauvreté*...). Cette rencontre a permis de *rendre concret le parcours de la rue au logement* et de conscientiser les difficultés que les personnes concernées rencontrent.



9. FOCUS PARTENARIATS

COLLECTIF INTERFÉDÉRAL DU TRAVAIL SOCIAL : SOLIKER BREIZH



Depuis novembre 2021, il y a une mobilisation historique des acteurs des métiers du social sur la question de la revalorisation du travail social :

- Constitution du *Consortium régional interfédéral privé non-lucratif* qui réunit à la fois les associations, les fédérations et syndicats employeurs du secteur social et médico-social :



- Rédaction d'une contribution sur l'attractivité du secteur et de ses métiers à destination des pouvoirs publics départementaux, régionaux et nationaux.

Le *Consortium interfédéral* sera particulièrement attentif à accompagner d'un volet de propositions ses alertes sur les capacités actuelles des acteurs bretons du secteur sanitaire, social, médico-social et de l'intervention à domicile à accompagner les personnes les plus vulnérables.

Le *Consortium régional interfédéral* propose donc des actions en faveur de l'attractivité du secteur et de ses métiers à destination des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels. Autour de deux

thématiques spécifiques, la question de l'attractivité, de la formation et de l'apprentissage d'une part et celle des parcours professionnels et de la qualité de vie au travail, d'autre part.

En préambule, le *Consortium rappelle un certain nombre d'attentes* (vision à long terme, stabilité, pérennité) concernant les politiques publiques régissant le secteur d'activités.

Ces politiques doivent **garantir aux opérateurs des modèles économiques équilibrés et durables**. L'enjeu est celui de la capacité d'agir des structures, tout en bénéficiant de marges de manœuvre qui autorisent les expérimentations et innovations indispensables aux avancées du secteur.

JOURNÉES RÉGIONALES ARO HLM / FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ / INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE : 10 NOVEMBRE ET 6 DÉCEMBRE 2023

Près de 200 participant·e·s sur les 2 journées, à la fois des professionnel·le·s associatif·ve·s et bailleurs, mais aussi des élu·e·s des territoires.

Pistes esquissées

ATELIER I : QUELLE FLUIDITÉ ENTRE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ?

Rappel préalable que le vrai enjeu de la réforme du SIAO, au-delà de l'évolution de la gouvernance, réside dans une amélioration du parcours hébergement/logement.

Quelle prise en charge et quel accompagnement des publics ?

- Retravailler les passerelles et les transitions dans les parcours (lien entre la CAPEX et le SIAO) ;
- Partager l'évaluation du demandeur pour une réponse co-construite entre association et organisme pour une solution pérenne ;
- Développer l'« aller vers » ;
- Repérer précocement les fragilités pour éviter les ruptures.



ATELIER 2 : QUEL ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR UN ACCÈS ET UN MAINTIEN DURABLE DANS LE LOGEMENT ?

- Travailler sur la non-adhésion par un « aller vers incisif » (multiplier les canaux et désinstitutionnaliser le contact pour faciliter l'adhésion) ;
- Remettre la ou le demandeur-euse/locataire au cœur de l'accompagnement par une relation tripartite ;
- Développer la réactivité et l'agilité de l'accompagnement ;
- Travailler sur la notion de « ressources à habiter » ;
- Développer l'offre de PLAI Adaptée ;
- Partager l'évaluation des publics entre associations et organismes (pour éviter la politique de la patate chaude) / Transparence ;
- Travailler sur les questions de temporalité et durée des accompagnements (un accompagnement flexible mais ancré dans le temps).

ATELIER 3 : QUELLES SOLUTIONS ET QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR LES QUESTIONS RELATIVES À LA SANTÉ MENTALE DANS LE LOGEMENT ?

- Constat partagé d'une problématique croissante et de plus en plus prégnante. Une histoire de la psychiatrie marquée par le passage d'une prise en charge en structure close vers l'ambulatoire.
- Développer l'interconnaissance des acteurs (associations, organismes Hlm et psychiatrie) pour créer une relation partenariale de confiance (relations quotidiennes et formations) ;
 - Sensibiliser les partenaires pour lever les freins liés aux préjugés et discriminations ;
 - Développer la connaissance des réseaux d'entraide pour les impliquer dans la relation aux locataires ;
 - Construire un projet partagé/adapté par et pour la personne accompagnée pour une solution pérenne (connaissance des souhaits de la personne).



CULTUR' ACTIONS SOLIDAIRES EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE ET LE PACTE DES SOLIDARITÉS

PRÉSENTATION



La culture est un instrument fondamental d'émancipation individuelle et collective, qu'il convient d'intégrer au cœur des dispositifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

En Bretagne, la Fédération des acteurs de la solidarité a initié en 2022 une démarche afin de **contribuer au respect des droits culturels des personnes en situation de précarité et d'exclusion.**

Elle a lancé un appel à mobilisation *Cultur'Actions Solidaires* en direction des structures médico-sociales et les structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion du réseau de la Fédération des acteurs de la solidarité afin d'encourager la participation des personnes en fragilité par la mise en place d'actions culturelles, scientifiques, sportives, citoyennes, artistiques...

La réponse à cet appel à mobilisation a été faite en partenariat avec des acteurs culturels locaux.

LE FINANCEMENT DU DISPOSITIF

Le dispositif est financé par l'État dans le cadre de la *Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté* et par la Région Bretagne.

Une enveloppe de 50 000 € a été attribuée pour la mise en oeuvre d'au moins 10 actions à l'échelle de la Bretagne, avec au moins une action par département.



LES VALEURS DU PROGRAMME

- La reconnaissance des droits culturels des personnes
- La construction des actions
- La rupture avec la reproduction des inégalités entre les acteurs sociaux et culturels
- La construction des citoyens

LES STRUCTURES PORTEUSES

En 2023, *Cultur'Actions Solidaires* était à destination des 48 adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne, répartis sur une cinquantaine de sites dans les 4 départements bretons. Cela représente environ 3 000 salarié-e-s, des centaines de bénévoles et administrateur-ric-e-s, et des milliers de personnes accompagnées.



L'article 140 de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions fait de l'accès de tou-te-s à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, un « objectif national », réaffirmé dans la loi d'orientation égalité citoyenneté de 2016 relative à la lutte contre les exclusions.

LA PARTICIPATION DES PERSONNES À LA VIE CULTURELLE PEUT CONTRIBUER À :

- Faire émerger des compétences ;
- Nourrir l'estime de soi ;
- Construire des repères ;
- Favoriser la participation citoyenne de tous et toutes ;
- Faire émerger une relation plus horizontale entre l'intervenant-e social-e et la personne accompagnée, ce qui facilite l'accompagnement.

CO-CONSTRUCTIONS DES PROJETS AVEC DES PARTENAIRES CULTURELS

Tous les adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne peuvent postuler sous réserve qu'ils sollicitent le partenariat d'un acteur culturel de son territoire afin qu'ils soient accompagnés dans le bon déroulement du projet culturel : relation avec les artistes, réglementation, propositions...

Les actions sont réalisées pour et avec des personnes :

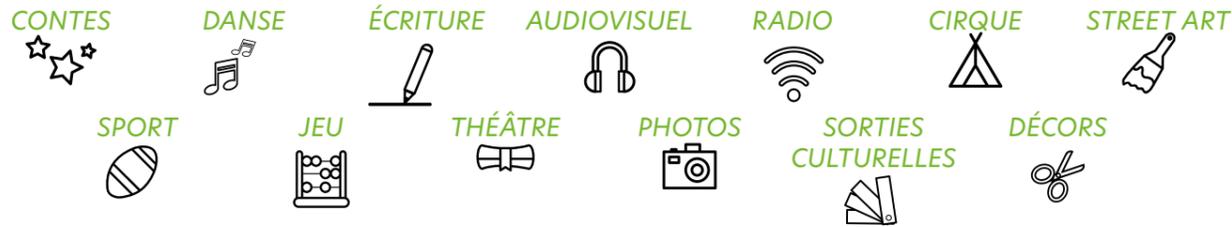
EN SITUATION DE PRÉCARITÉ
enfants, jeunes,
en familles ou isolés, parents

EN HÉBERGEMENT D'URGENCE

BÉNÉFICIAIRE D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT

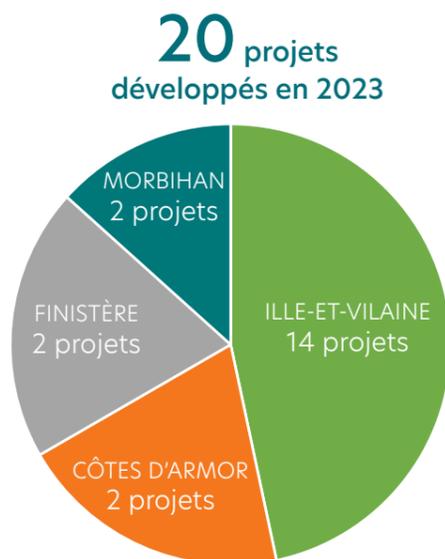
LES ACTIONS

- ont une dimension collective : participation active et large des personnes accompagnées sur une durée significative.
- peuvent s'exprimer sous différentes formes : rencontres, résidences artistiques, expérimentations, parcours culturels...
- encouragent l'égalité entre les femmes et les hommes, la diversité culturelle, sociale et intergénérationnelle.



BILAN 2023

Pour la 2^e édition de *Cultur'Actions Solidaires* en 2023, 18 membres de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne se sont mobilisés et ont porté des projets.



BUDGET 2023

Enveloppe Cultur'Actions Solidaires **50 000€**

Budget dépensé : 42 494 €
Budget reporté : 5 425 €
Gestion des projets : 2 080 €

Coût total des projets : 175 321 €

Subventions demandées : 91 977 €
Soutiens apportés : 47 920 €

10. ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE

GOVERNANCE ÉLUE



COLLÈGE BÉNÉVOLES
13 MEMBRES

Marie-France Bommert (35)



Lionel Bras (22)



Loïc Cauret (22)



Daniel Delaveau (35)



Jean De Legge (35)



Nadine Guegan (22)



Christiane Guillouzou (35)



Bernard Hennequin (35)



Albert Le Palud (35)



Dominique Le Tallec (35)



Marion Maury (29)



Bruno Mory (56)



Philippe Porteu (35)



COLLÈGE CADRES SALARIÉ·E·S
10 MEMBRES

Vincent Belier (35)



Olivier Bleuze (35)



Aude Boulbennec (56)



Maëlle Daniaud (35)



Dominique Feurgard (22)



Christophe Guinche (35)



Sophie Lambert (35)



Frédéric Le Poul (56)



Olivier Olivro (22)



Joëlle Queguiner (29)



COLLÈGE INTERVENANTS SOCIAUX
2 MEMBRES

Emeric Le Boulanger (22)



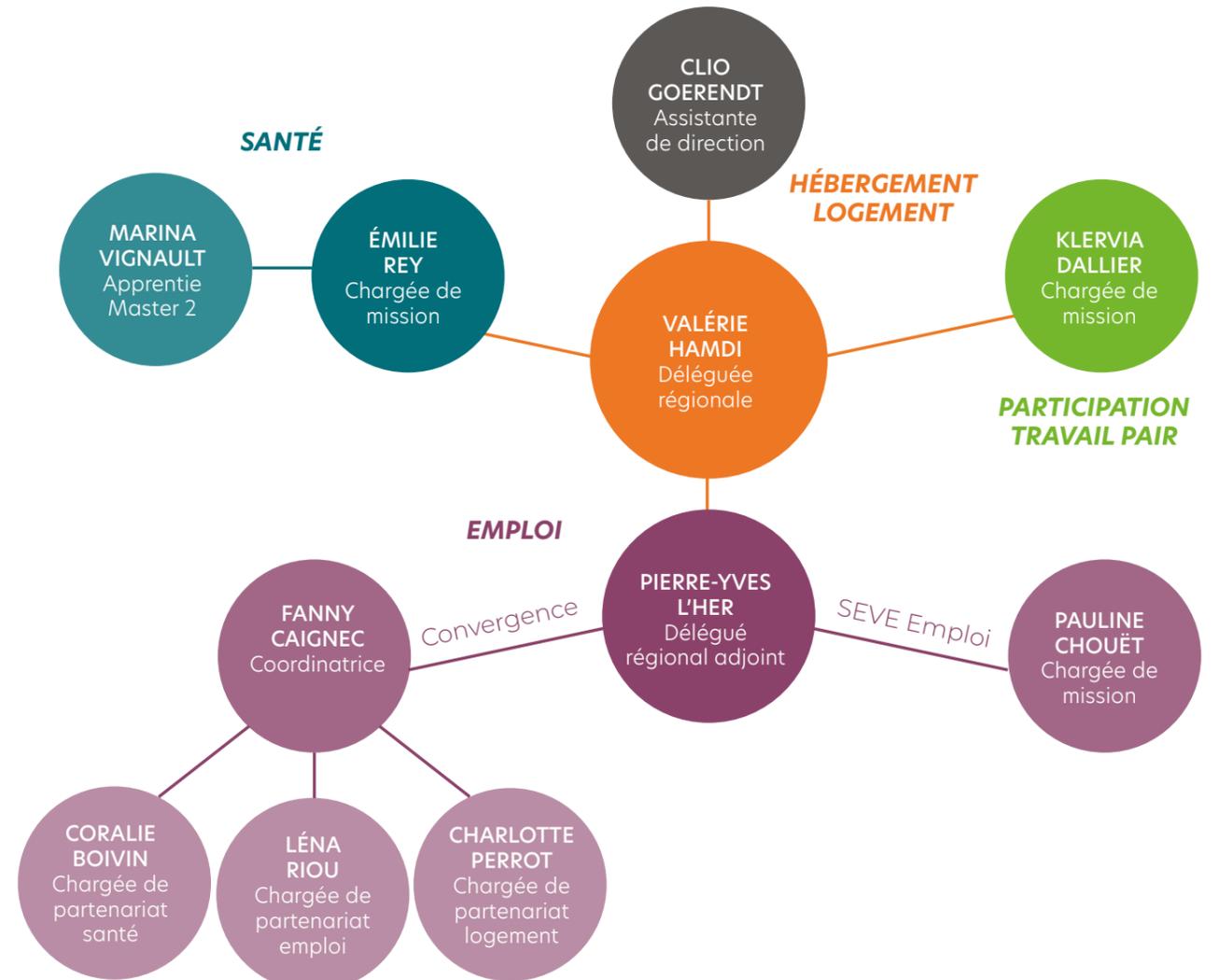
Jérôme Renault

COLLÈGE PERSONNES ACCOMPAGNÉES
2 MEMBRES

Aurélien Bouvier

Morgane Brillault

ÉQUIPE SALARIÉE



PORTRAITS DES NOUVELLES ARRIVANTES



PAULINE CHOUËT, chargée de mission SEVE Emploi

Après un master de management, elle travaille durant plus de deux années au sein d'une association nationale qui a pour objet d'impulser, d'inventer, de développer et d'essayer des solutions innovantes pour le retour à l'emploi.

En mars 2023, elle rejoint la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne comme chargée de mission SEVE Emploi. Passionnée par le développement de projets sur les thématiques d'inclusion par le travail dans la société, de réduction des inégalités sociales et de mobilisation des publics fragilisés, elle fait vivre la communauté SEVE Emploi en Bretagne. Toujours à l'affut de nouvelles façons de faire pour développer notre efficacité et pour valoriser les personnes accueillies, elle est force de proposition sur la mise en place d'actions à mener sur la thématique « emploi ».



FANNY CAIGNEC, coordinatrice de Convergence Ille-et-Vilaine

Après plusieurs années à travailler dans le secteur de l'édition en tant que responsable événementiel, elle entame une reconversion professionnelle vers l'action sociale en 2019.

Son stage de fin d'étude lui permet de découvrir le secteur de l'insertion par l'activité économique au sein d'une structure du mouvement Emmaüs. Elle rejoint les programmes Convergence en 2021 en tant que chargée de partenariats emploi pour Convergence Paris. **Elle intègre la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne en 2023, comme animatrice de territoire pour les programmes Premières Heures en Chantier (PHC) de la région, avant de prendre la coordination de Convergence Rennes, à son lancement en octobre 2023.**



CHARLOTTE PERROT, chargée de partenariats Logements- Convergence Ille-et-Vilaine

De formation urbaniste, elle a travaillé durant 6 ans en tant que responsable de programmes immobiliers au sein des bailleurs sociaux. Par la suite, elle oriente son parcours vers le monde du social, d'abord en tant que responsable d'antenne d'une association agissant en faveur de l'accès au logement pour les plus précaires.

Aujourd'hui, **elle est la chargée de partenariats logements (et mobilité) pour le programme Collectif Vers l'accompagnement Global CVG) depuis novembre 2023.**

Sa mission principale est d'apporter un renfort et une expertise logement au collectif de chantiers d'insertion à Rennes. Elle travaille également sur les thèmes de l'accès au logement et le maintien dans le logement, à travers des ateliers, coconstruits avec les permanents des chantiers d'insertion, à destination des salarié·e·s en insertion.



MARINA VIGNAULT, apprentie chargée de mission santé

Après l'obtention de deux licences en histoire et en sociologie, Marina décide de continuer son parcours universitaire par un master dans le secteur de la santé publique.

Elle intègre alors le master 2 pilotage des politiques et actions en santé publique au sein de l'EHESP. C'est dans le cadre de son apprentissage qu'**elle rejoint, en septembre 2023, l'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne en tant qu'apprentie chargée de mission santé.** Elle a pour mission de réaliser une étude sur le vieillissement des personnes en situation de précarité en Bretagne. C'est pour elle l'opportunité d'élargir ses connaissances au secteur du social, et de poursuivre son engagement auprès de publics en situation de vulnérabilité, qu'elle a l'occasion de rencontrer durant ses immersions au sein de structures.



CORALIE BONVIN, chargée de partenariats Santé - Convergence Ille-et-Vilaine

Avant de **rejoindre l'équipe de Convergence en novembre 2023**, elle a évolué dans le champ de l'action sociale et a notamment accompagné des mineurs isolés étrangers et des bénéficiaires de la protection internationale dans leurs démarches socio-administratives et d'insertion.

Elle a aussi développé un projet d'ateliers de médiation en santé et d'informations sur les droits sociaux à destination de femmes enceintes en situation d'extrême précarité et d'errance résidentielle.



LÉNA RIOU, chargée de partenariats Emploi - Convergence Ille-et-Vilaine

À la suite d'un master en économie solidaire et innovation sociale, elle s'est rapidement orientée vers l'insertion par l'activité économique, avec une première expérience dans une structure du mouvement Emmaüs.

Elle a ensuite rejoint l'association Convergence France en janvier 2022 au sein de l'équipe en charge de l'essaimage national du programme **Premières Heures en Chantiers** (PHC). Ce fût l'occasion d'explorer la manière dont le programme PHC contribue aux transformations sociales et de participer au développement et à l'animation du collectif des porteurs et porteuses de projets.

La volonté d'intégrer un projet nouveau et d'évoluer dans une dynamique à l'échelle territoriale l'ont poussé à **rejoindre l'équipe Convergence Ille-et-Vilaine et la Fédération des acteurs de la solidarité Bretagne en fin d'année 2023.**

CONTRE LES EXCLUSIONS POUR LA SOLIDARITÉ



Fédération
des acteurs de
la solidarité

BRETAGNE

**FÉDÉRATION DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ BRETAGNE**

10, Boulevard Charner
22000 SAINT-BRIEUC

Valérie Hamdi

Déléguée régionale

06 17 52 42 15

bretagne@federationsolidarite.org

AVEC LE SOUTIEN DE



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**

#FranceSolidaire



**Côtes d'Armor
le Département**



federationsolidarite.org